

(Voir
page 3

Et le mal, évidemment, continue de se répandre.

PAUL ANGER

La conférence de M. Bourassa au Monument National

(suite de la première page)

Judas, il y a eu des chrétiens lâches, sensuels, orgueilleux, traîtres. Car Dieu traîne avec lui la pauvre humanité, l'œuvre redémptrice s'opère à travers les misères humaines. Tout au long de son histoire, l'Eglise a eu à faire face à des schismes, à des apostasies.

N'est-elle pas réconfortante cette marche assurée de l'Eglise à travers tous les dangers, et cette pensée que de tout temps il y eut des faibles, des apostats, des traîtres, dont l'Eglise a triomphé toujours.

Il ne faut donc plus s'étonner que les nations puissent s'éloigner aujourd'hui de l'Eglise, ne pas tenir compte de ses enseignements, car ce n'est que la répétition des crises que l'Eglise a traversées jadis, crises qui furent alors aussi profondes et aussi dangereuses que les nôtres. Et l'Eglise continue quand même son œuvre divine, elle continue d'indiquer la voie du salut aux individus et aux nations.

LE PREMIER SCHISME

Une brève revue de l'histoire nous montre l'Eglise ravagée par l'arianisme à peine au sortir des catacombes. Puis vint successivement le schisme grec, la querelle des Investitures, le schisme d'Occident, enfin le protestantisme.

C'est une grande erreur de croire que l'hérésie est née d'un seul homme. Arius seul n'aurait pu entraîner la moitié de la chrétienté. Luther, malgré son génie, n'aurait pu détacher une partie de l'Europe de la chrétienté catholique. Ils n'ont réussi que parce que les germes de dissolution avaient été déposés dans le cœur des peuples, parce que les chiens de garde qui avaient la tâche de combattre l'ennemi quand il venait semer l'ivraie, avaient dormi. La défense contre les erreurs funestes qui affligent l'Eglise, ce n'est pas quand la tempête éclate et rugit qu'il faut y veiller, mais lorsque des esprits clairvoyants voient le mal s'insinuer et le dénoncent, qu'il importe d'apporter aussitôt la résistance nécessaire. Certes il est beau et noble de résister à la tyrannie, mais il est encore plus nécessaire de travailler à retarder l'époque des persécutions, car alors le grand nombre des faibles y succombe.

ACCALMIE DANGEREUSE

Après l'époque des persécutions et des hérésies et du protestantisme, il y eut une époque d'accalmie qui fut peut-être plus dangereuse. L'Eglise lui partie avec ce qui restait de gouvernements catholiques, pour sauvegarder ce qui restait d'influence de l'Eglise pour le bien de la chrétienté. Un homme politique anglais moderne, antiermanique et anticatholique, a fait à ce sujet une constatation bien curieuse. C'est que depuis la Réforme, toute religion a cessé d'être un instrument de concorde et d'ordre social, mais est devenue un instrument de domination politique.

Avis de décès

DE FOY — A l'Hôpital Ste-Justine, le 23 novembre 1928, décédée à 22 ans 9 mois, Marguerite de Foy, fille bien-aimée de M. et Mme Léon de Foy. Funérailles le vendredi 30 novembre. Le convoi funéraire partira du No 6793 rue St-Denis à 8 h. du matin, pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 h. de la matinée. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLAMONDON — A Montréal est décédé Joseph Plamondon, époux de feu Alma Gaboury.

Nécrologie

ARBIC — A Verdun, à 38 ans, M. Cyrille Arbic, marchand, époux de Yvonne Many.

BAULNE — A Montréal, le 26, à 20 ans, Roger Baulne.

BELLEVILLE — A Montréal, le 27, à 47 ans, M. Rosilda Lajoie, épouse de Joseph Belleville.

BESSETTE — A Côte St-Paul, le 27, à 72 ans, Josephine Gagnon, épouse de E. Bessette.

BOURGE — A Montréal, le 26, à 61 ans, Madame Henri Bourge, née Rose de Lima Hébert.

BOURASSA — A Montréal, le 26, à 49 ans, Aurèle Bourassa.

CHARLTON — Le 25, Edward-Lillian Charlton, époux bien-aimés de Mary-C. Charlton, dans sa 61ème année.

DESJARDINS — A Montréal, le 26, à 61 ans, 1 mois, Charles Desjardins, époux d'Angèle Ledoux.

DUSSAULT — A Montréal, le 25, à 36 ans, 10 mois et 24 jours, Edmond Dussault, fils bien-aimé de Dame veuve Louis Dussault.

DUVAL — A St-Lambert, le 27, à 53 ans, Isaac Duval, époux d'Elmire Grignon.

FARRAND — A Montréal, le 26, à 70 ans, Jos-Hormidas Farrand, époux bien-aimés de Rose Legros.

GALEAU — A La Résidence Ste-Thérèse, Longue-Pointe, le 26, à 77 ans, Mme Josephine Gaudet, épouse de Norbert Hébert.

LABONTE — A Montréal, le 26, à 79 ans, Lucie Labonté, épouse de feu G. Alphonse Labonté.

LARIN — A Montréal, à 68 ans, dame veuve Octave Larin, née Léoline Léonard.

LENOIR — A St-Julien, le 26, à 79 ans, Mme Victor Lenoir, née Aloïse Hamelin.

LESCOMB — A Montréal, le 26, à 82 ans, David Lescomb, époux de feu Marceline Thibierge.

PAGEAU — A Montréal, le 25, à 17 ans, 6 mois, Marie-Jeanne Pageau, fille de M. et Mme Louis Pageau, née Alda Jetté.

POULIOT — Le 25, Albert Pouliot, à 24 ans.

RANGER — A 81 ans, Isale Ranger, époux de Vitaline Daoust.

REIGNER — A Montréal, le 24, à 31 ans, 6 mois, Edmond Reigner, époux de Marie-Anne Goudreau.

RONDEAU — A Montréal, le 26, à 77 ans et 9 mois, Mme veuve E. Ovide Rondeau (née Beaudet).

ST-ONGE — A Montréal, le 27, Blanche Cantin, épouse de Tancred St-Onge.

SERGIER — A Verdun, le 26, à 74 ans et 6 mois, Joseph Sergier, époux de première épouse de Marie Corbell, en deuxième épouse de Cordelia Proulx.

TRUDEAU — A St-Julien de Verchères, le 21, à 11 ans, Noëlle Brunelle, épouse d'Almé Trudeau.

YON — A Montréal, le 26, à 66 ans, Michel Yon, célibataire.

Directeur de funérailles

Geo. VANDELAC

Service d'ambulance

Bélair 1203 70 Rachel Est

La Société Coopérative

DE FRAIS FUNÉRAIRES

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires

HARBOR 5555

1002, RUE SAINTE-CATHERINE EST

garde l'œuvre des hommes, qu'il lit les journaux, qu'il voit ce qui se passe dans le monde politique, économique, social, mais de plus en plus optimiste quand, du fond d'une retraite dont les murailles s'élèvent plus hautes, il se souvient que Dieu a toujours laissé les choses se passer de la même façon à travers les âges. Dieu, par un coup peut-être brutal de sa volonté, relèvera les peuples pour leur plus grand bien. Quand on scrute profondément l'histoire, on constate qu'aujourd'hui la débâcle et l'irréligion semblent régner sur la terre. Dieu prépare dans le silence des cloîtres et dans les foyers les éléments nécessaires de reconstitution morale et sociale.

M. Bourassa croit que nous en sommes là et, sur ce point, il souligne les bienfaits apportés à notre peuple par certaines organisations, telle l'Association catholique des voyageurs de commerce qui a lutté contre le blasphème, qui caractérise notre peuple si croyant. D'autres de ces organisations ont aussi fait un travail fructueux pour le relèvement de la vie morale et religieuse de notre peuple.

LE DEBRAILLE EXISTE CHEZ NOUS A L'ETAT PLUS AIGU QU'AILLEURS

La-dessus, nous avons sûrement gagné du terrain, mais là où nous en avons perdu et rapidement c'est dans le sentiment du respect et des convenances que nous nous devons à nous-mêmes et à autrui. Nous sommes devenus de plus en plus débraillés dans notre langage, dans nos manières, dans notre conduite sociale et familiale. Les jeunes gens et les jeunes filles n'ont plus de respect pour les vieillards, n'ont plus la conscience des hiérarchies sociales à tel point que les étrangers non avertis qui nous visitent ont bien vite le droit de se demander si nos mœurs sont bien ce que nous prétendons qu'elles sont, car de préallé existe chez nous à un état plus aigu qu'ailleurs. Cela est dû à un manque d'éducation.

M. Bourassa recommande aux jeunes gens de surveiller leur langage. On a répété que le fond vaut mieux que la forme, mais quand on lâche la forme, on est bien prêt de lâcher le fond. Il faut interroger les hommes et les femmes d'autrefois pour se rendre compte du chemin accompli à rebours. Les pères et les mères d'aujourd'hui pourront répondre qu'ils n'étaient pas pour leurs parents ce que leurs enfants sont pour eux.

Le conférencier se demande s'il existe encore dans nos familles soit-disant catholiques les mêmes notions de l'ordre hiérarchique qu'autrefois alors que l'autorité du père et de la mère s'harmonisaient, se fondaient pour ne faire qu'une seule autorité bienfaisante aux enfants, qui, bien nés et bien élevés, obéissaient à leurs parents, les représentants de l'autorité de Dieu sur la terre. La notion de cette autorité se prolongeait alors par l'éducation. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les systèmes scolaires ont composé des menus intellectuels indigestes pour les enfants. On leur enseigne tellement de matières disparates qu'il ne reste plus de place pour la religion, la morale et l'éducation. On peut mettre la faute sur le système scolaire et aussi sur la stupidité des parents. Ceux-ci s'étonnent parfois de ce que leurs enfants ne leur obéissent plus, mais leurs enfants ne sont que ce qu'ils les ont fait.

LE TYPE PHYSIQUE DE NOTRE RACE SE DEPRIME

L'abaissement moral, intellectuel et physique de notre peuple à Montréal surtout inquiète M. Bourassa à un point qu'il ne saurait dire. Autrefois, au cours des voyages qu'il faisait à l'étranger, il était toujours frappé par l'apparence fatiguée et l'expression aigrie du masque des Européens. Il était heureux de retrouver sur la figure des nôtres la jovialité, les indices de la bonne santé et de la bonne humeur le jour fruste. Aujourd'hui, c'est le contraire qui le frappe. La population de Montréal a le visage plus dégradé, plus inquiet, le regard plus sourcilieux que celle des grandes villes européennes qu'il a visitées. Cela est dû à l'alimentation de l'enfant au biberon noir de chiures de moutons, au sirop calmant, à la Presse, aux cornets de crème à la glace, au cinéma, qui nous ont donné une race de garçons et de filles aux lèvres épaisses, à la bouche ouverte et pendante, au cerveau déprimé, aux épaules courbées, à l'air sournois. Le type physique de notre race est en train de se déprimer à Montréal en quelques années, comme il ne l'est pas affaibli en cent années ailleurs.

LE MENSONGE EST LE PLUS GRAND DE NOS VICIES

M. Bourassa croit que le mensonge est actuellement le plus grand de nos vices. Il n'a jamais cru que c'était l'ivrognerie. On a fait contre l'ivrognerie et on fait encore des campagnes méritoires, mais il faut faire attention d'oublier les autres vices: le sensualisme, la vanité, mais surtout le mensonge et l'improbabilité.

En tout ce qui se rapporte à la probité, à la vérité et à l'honneur, nous avons rétrogradé. Certes, ces qualités ont encore baissé en France depuis la guerre mais nombreux sont encore les incroyants et les impraticables qui sont plus honnêtes en affaire et plus probes qu'une multitude de dévots de chez nous.

LE PARJURE

Une autre grande plaie qui nous ronge, c'est le parjure. On se parjure à cœur d'année chez nous parce qu'on n'a plus le respect de la vérité. Quand les parents ont appris à mentir à leur enfant en lui apprenant à balbutier, quand la mère a appris à son fils à mentir à son père pour lui épargner une punition, quand cet enfant a vécu dans le mensonge jusqu'à 18 ans, quand on force ensuite le jeune homme à faire serment sur un bouquin crasseux qui est supposé contenir les Saintes-Ecritures, à tout propos et hors de propos, comment peut-on espérer qu'il respectera la sainteté du serment?

Le parjure est en somme le mensonge sous une forme solennelle. Qui n'a entendu l'excuse quotidienne au mensonge: "Je n'étais pas au sermon"? Lorsqu'on n'a pas enseigné aux gens le respect de la vérité, la simple formalité de baisser un livre ne les empêche pas de mentir.

Ainsi un procès d'engagement et des deux côtés on retient les services des experts. Les uns jurent blanc et les autres jurent noir. Les témoins ne viennent pas pour dire la vérité mais simplement témoigner pour rendre service à un ami et raconter d'importance ce qui puisse être utile à la cause. Il faut aimer la vérité pour éviter le mensonge. Sinon, autant vaut parler des beautés de la température à un jeune homme de 25 ans qui dès la plus tendre enfance aurait sucé le gin avec le lait maternel.

L'IMPROBITE

Un autre de nos graves défauts est l'improbite. M. Bourassa avise les jeunes amis de l'A.C.J.C. qu'avant d'entreprendre la lutte sur ce point il serait préférable d'avoir une bonne teinture de théologie sous peine de graves mécomptes. Le conférencier raconte à l'amusement de l'auditoire que dans une réunion ultra-catholique, en présence d'experts théologiques, il avait exposé ce qu'était la propriété, qui certes n'est pas un dogme absolu, suivant l'interprétation catholique. Ce fut un beau scandale et le conférencier fut dénoncé comme communiste, socialiste, par des autorités en propriété. Ce voyant, M. Bourassa mit la conférence par écrit et la soumit à un théologien éminent. M. Bourassa avait intercalé des citations des Pères de l'Eglise, des papes, de Bossuet. Parfois, le censeur interrompait.

— Qui est-ce qui a dit ça? — Léon XIII, répondait le conférencier. — Et cet autre? reprenait le théologien. — Bossuet.

"Monsieur, avertit le théologien, avez bien soin de le noter, car une douzaine de théologiens vont vous trouver des hérésies là-dessus".

Il arrive en effet qu'à diverses époques suivant les circonstances le courant des opinions, de ce côté de la royauté de droit divin et plus tard du dogme de la démocratie tout aussi erroné.

TITRES DE PROPRIÉTÉ QUI REPOSENT SUR LE VOL

Mais pour en revenir à la question, il reste qu'en 1928, chez nous, dans la province de Québec, il y a pour des millions de titres de propriété qui reposent uniquement sur le vol, la tromperie et l'accaparement, avec la complicité des pouvoirs publics et des tribunaux, grâce à des opérations usuraires qui auraient encouru l'excommunication il y a 200 ans. On permet à un petit nombre d'individus de centraliser la richesse, grâce à des privilèges spéciaux, et ces gens peuvent se payer des intérêts de 100% et acquérir de nouveaux titres de propriété qui ne correspondent nullement à leur travail ou à des procédés de gain honnête. Et c'est ce qui en Europe a contribué le plus à développer le socialisme. Ces méthodes de gain jettent dans le cœur des masses les germes les plus virulents des révolutions économiques et sociales qu'on ne pourra apaiser et empêcher tant qu'on ne reviendra pas aux principes de l'évangile sur la propriété.

LE PROBLÈME DE LA FAMILLE NOMBREUSE

Ce ne sont pas ceux qui dénoncent le mal qui sont les révolutionnaires, mais ceux qui par les mauvaises fortunes font fermenter les rancœurs, ceux qui font ainsi la vie chère et dure aux familles nombreuses. La famille nombreuse et les difficultés qu'elle rencontre par le fait de la vie chère est un problème angoissant. Les célibataires peuvent parler avec beaucoup d'ostentation sur les belles familles de 13 ou 14 enfants, mais c'est aux parents qu'il faut demander en quelle situation ils se trouvent acablés à cause des conditions de logement, d'éducation et de nourriture. Les curés qui visitent annuellement leurs paroissiens pourront nous dire qu'il y a 25 ans, dans des paroisses de 10,000 âmes, il restait quelques paroissiens à ne pas faire leurs Pâques, et qu'aujourd'hui avec le même nombre de paroissiens, il y a parfois 2,000 personnes qui ne viennent pas communier, parce que les pratiques non-conceptionnelles se sont répandues, favorisées par un certain nombre de médecins, favorisées aussi par le logement trop exigü et la cherté de la vie. Songez que pour trouver une indifférence égale à celle qui règne à Montréal sur le sort des enfants que nous enlève la mortalité infantile, le manque de logis sains, de terrains de jeux, il faut aller en Chine. Et nous nous proclamons volontiers le plus chrétien des peuples!

Il se trouve de bonnes mères pour dire que ça fait des petits anges au ciel. Sans doute, c'est une belle chose de faire des anges pour le ciel, mais Dieu a mis les hommes et les femmes sur la terre non pas pour faire des anges, mais pour faire des hommes qui perpétueront la société et répandraient la gloire de Dieu. Si Dieu avait voulu faire des anges de nous, il nous aurait fait autrement que nous sommes à Montréal.

LA VIOLATION DU DIMANCHE

Un des autres maux inquiétants actuels est la violation du jour du Seigneur. M. Bourassa déclare que c'est le légionnaire du Dénoué et de M. Omer Héroux, son rédacteur, d'avoir réclamer sans cesse le respect dominical. Cette loi à un double aspect moral et social. Il est vrai que l'égoïsme et la cupidité des grandes compagnies ont contribué à faire violer la loi du repos dominical. Mais on peut aussi reconnaître une diminution du sens religieux chez l'ouvrier. Ce dernier a su par des syndicats catholiques ou internationaux, défendre ses gages, ses heures de travail, se garantir contre le chômage. Combien se sont préoccupés d'utiliser les syndicats pour faire respecter le dimanche? D'ailleurs, en nombre de cas, les compagnies s'entendent avec leurs ouvriers pour la violer. Ces derniers consentent facilement à sacrifier un dimanche sur trois, accomplissant leurs devoirs dominicaux deux fois et les violant une fois,

tout en maintenant scrupuleusement la journée de huit heures. La loi du dimanche est violée par le commerce. On a fait un gros reproche aux Juifs de vendre du pain et du hareng le dimanche. Ils ne font certes pas pis que les braves Canadiens qui vendent du tabac le dimanche, et les restaurateurs qui débitent des cornets de crème à la glace. Il n'est pas plus mauvais de vendre du pain plus utile que les cigarettes de tabac et la crème à la glace. Les étrangers doivent observer nos lois, mais commençons par donner l'exemple.

D'ailleurs on se préoccupe de moins en moins du dimanche. Chaque dimanche, les bocages et marécages de la banlieue de la ville se remplissent de milliers de jeunes gens de la ville et deviennent pratiquement des lieux de prostitution publique sous l'œil des autorités. Il en est parmi eux qui sont restés catholiques et on les voit somnoler près du bénitier dans les églises aux messes, de bonne heure, le dimanche matin.

Il faut bien admettre que la notion de la vie chrétienne est en train de se perdre très rapidement. On ne guérira pas le mal rien qu'en fermant les cinémas et les bouges. On devra aussi créer des amusements sains et intelligents. Ce n'est pas l'idéal, mais on a laissé perdre les notions de vie intensément chrétienne, et on ne réussira que difficilement à l'heure actuelle à envoyer les jeunes gens aux vêpres et à la prière du soir.

Il faut donc commencer par donner aux jeunes gens des distractions saines et intéressantes et tenter par ailleurs de faire revivre les pratiques chrétiennes.

DANS LA FAMILLE

Il est évident qu'il faut d'abord rétablir l'éducation religieuse et morale dans la famille. Des enfants de 5 et 6 ans qui entrent à l'école ne savent souvent ni faire le signe de la Croix, ni réciter le Pater ni l'Ave. Dimanche dernier, à Ottawa, qui est pourtant une ville bien mieux conservée et bien moins susceptible de se briser sur les écueils que nous rencontrons tous les jours ici, le curé faisait remarquer, dans son sermon, que les enfants interrogés après les vacances de Noël ou de l'été, avaient qu'ils n'ont fait aucune pratique de religion pendant le temps qu'ils ont passé dans leurs familles. Les parents ne s'occupent plus de l'éducation religieuse de leurs enfants; ils semblent considérer que cet enseignement fait simplement partie du programme scolaire et qu'il n'est pas à s'en préoccuper.

A L'ECOLE

Et, pourtant, dans les écoles, on a encore ajouté au programme. On enseigne aux enfants deux fois plus de matières qu'il y a vingt-cinq ans. Il a fallu tout tasser. L'instruction, l'éducation, les jeux, l'étude, le sommeil, dans les 24 heures qui forment un jour.

Le cerveau de l'enfant moderne n'est pas mieux constitué que l'était celui de son frère d'il y a vingt-cinq ans ou de deux mille ans. Il ne peut absorber qu'une certaine quantité de matières. L'enseignement de la religion est réduit à sa plus simple expression dans les classes primaires et, dans les cours supérieurs, aux examens du B.A. Il n'est même plus question de religion. Le catéchisme n'est plus considéré matière importante et le conférencier cite l'exemple d'une petite fille qui apprend bien toutes ses leçons de grammaire, de métaphysique, de musique, de broderie, dans le calme, mais qui étudie son catéchisme en écoutant le radio. On apprend aujourd'hui la morale au radio, l'honnêteté au radio, la vertu au radio et on n'a plus qu'une radiographie de la religion.

NOS UNIVERSITÉS

Il ne faut plus s'étonner que la vie chrétienne soit éliminée de la vie publique quand l'enseignement de la religion n'apparaît pas au programme de l'enseignement supérieur. Nous avons deux universités à façade catholique dans la province, une à Québec, fondée il y a 70 ans et l'autre à Montréal, fondée il y a 40 ans. Les professeurs de ces universités sont tous catholiques, de moins, ils ont tous été baptisés, quelques-uns sont même très dévots, mais quel est le médecin-professeur qui, dans ses cours, inculque aux étudiants le sens du devoir social qu'ils auront à remplir comme médecins catholiques? qui leur dit le bien qu'ils pourraient faire en contribuant au maintien de la morale au sein des familles où ils pénètrent?

Les professeurs-avocats enseignent toujours un code de loi qui n'est pas fondé sur les données de l'Eglise, car notre code civil vient du droit romain, en passant par le droit grec, et le code de Napoléon. Combien de nos professeurs de droit se donnent la peine de rechercher les causes de la paupérisation des Etats d'Europe? La renaissance païenne a commencé avec l'introduction dans les mœurs du droit romain à tel point que Janssen a pu dire avec raison que la substitution du droit romain au droit germanique avait entraîné la Réforme et le protestantisme en Allemagne.

C'est aussi au droit romain qu'il faut attribuer l'évolution contemporaine qui a donné naissance au nationalisme outrancier qui est, en somme, du racialisme.

DANGERS DU RACIALISME

Nous ne sommes pas exempts de ce danger du racialisme et nos jeunes gens doivent être sur leurs gardes pour ne pas placer les intérêts de la race avant les intérêts de la foi. La conservation de la foi et la pratique de la religion constituent le moyen de sauver la race, mais il ne faut pas mettre la foi et la religion au service de la race et les subordonner. C'est le malheur de l'Action française, condamné par le Pape. Je crois avoir le droit de parler de ces choses, dit M. Bourassa. Quand j'ai lutté pour la conservation de notre race et de notre langue, ce n'était pas à la mode et on me l'a amèrement reproché. Des gens qui plus tard recueillent les applaudissements et les panaches lorsqu'ils reprennent la question devenue à la mode étaient

alors restés bien tranquilles dans leurs coins. Si, au cours des luttes, j'ai laissé échapper les paroles d'un nationalisme outrancier, qui est l'hérésie des temps modernes, j'en demande pardon, mais j'ai toujours été de bonne foi et je suis certain d'avoir toujours placé les intérêts de la foi et de la société avant ceux de la race et de la langue. Il y a 27 ans, je disais à ceux qui me demandaient si nous devions être plus français que canadiens que nous devions être canadiens d'abord et français ensuite. Jamais depuis je n'ai changé ma conviction et j'affirme toujours que les droits de la langue et de la race doivent être subordonnés aux droits de l'Eglise et à ceux de la patrie canadienne.

M. Bourassa était convaincu de cette vérité bien avant la guerre, mais, s'il n'avait pas été, la guerre lui aurait ouvert les yeux. C'est d'ailleurs la doctrine que le Pape a prêchée pendant le grand conflit et les rares catholiques qui ont voulu appuyer sa parole de leurs voix ont été qualifiés d'agents de boches, parce qu'ils voulaient être catholiques avant d'être français, allemands, anglais, belges ou russes.

SERVIR D'ABORD L'EGLISE

Si les jeunes gens de l'A.C.J.C. veulent faire de l'apostolat laïque, ils devront servir d'abord l'Eglise pour mieux servir leur race. Ils devront s'attacher davantage à Elle parce qu'Elle a reçu le dépôt de la Vérité qui constitue un remède à tous les maux. L'Eglise seule peut préserver les peuples de l'individualisme égoïste, du socialisme, du communisme abrutissant et domageable, du capitalisme tortionnaire. C'est Elle qui conduit à Dieu, à sa vérité, à sa justice et à son amour. C'est Elle qui possède le secret du salut de la société.

Le prochain cours de M. l'abbé Groulx

TROIS PROBLÈMES D'HISTOIRE CANADIENNE

Le prochain cours public d'histoire du Canada de M. l'abbé Groulx répondra, à propos de trois problèmes d'histoire canadienne, à une série de points d'interrogation que l'on pourrait ainsi formuler: Quelle fut, à l'égard du Canada français, la politique de la Grande-Bretagne? Politique d'assimilation ou politique de laisser-vivre? En cette politique quel rôle vint jouer l'école?

Et, par exemple, le projet d'écoles de 1789, à quelles visées répondait-il, quels éléments divers ont collaboré à la rédaction de ce projet, et quel rôle a-t-il joué pour l'école catholique et française? Parmi les catholiques canadiens-français l'opposition fut-elle unanime? Et quel compte les autorités coloniales ont-elles tenu de cette opposition?

En 1801, nouveau projet de loi scolaire? Ses relations avec celui de 1789. Cette fois encore, quels sont les rédacteurs de la nouvelle loi et quels desseins se proposaient-ils? Comment une loi de cette na-

VERITABLE REMÈDE DE LA FAMILLE
LES
PASTILLES VALDA
SONT INDISPENSABLES pour PRÉSERVER les Organes Respiratoires ou pour SOIGNER les Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, etc.

En Vente partout Les Exigir F.N. BOITES portant le nom **VALDA**
Agent Général pour le Canada: J. Alfred OUMER 88 est, rue St-Paul — MONTREAL

CHOCOLAT-MENIER

Le célèbre Chocolat à la Vanille pour manger, boire et cuire.

Consommation 40 millions de livres par an.

ture a-t-elle pu être votée par une

Chambre en grande majorité catholique et française, sans même provoquer l'intervention du clergé royal? Pourquoi l'Institution Royale est-elle si lente à s'organiser et quels sont les obstacles qui se dressent sur sa route? Eut-elle pour adversaires les seuls catholiques du Bas-Canada? Quel fut exactement le champ de ses opérations? Ses relations avec McGill? Ce qu'il en est advenu?

Les projets Buller de 1838, à quelle politique générale se rattachent-ils? Leur caractère radical. Attitude tranchée, cette fois, de la politique impériale à l'égard du Canada français, qui se dresse de nouveau contre le péril? Et qu'adviend-il de ces projets Buller?

Le cours commencera à huit heures et quart précises, dans la salle des cours publics de l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, près Sainte-Catherine. Entrée gratuite. Les dames, comme les messieurs, sont invitées.

Nous sommes fiers de ce succès

Dans les foyers canadiens, on mangera de la meilleure cuisine, de la cuisine plus rationnelle en consultant le Manuel de diététique à l'usage des écoles ménagères. L'effort sur la santé générale dans la région de Montréal sera sans doute appréciable. Songez, en effet, que rien qu'à la librairie du "Devoir" et rien qu'en quelques semaines, (moins d'un mois) le sixième cent est entamé.

Le Manuel se vend \$1.10 au comptoir, \$1.20 par la poste.

au Service de librairie du Devoir.

Contre
Rhumes

BAYER

ASPIRIN

Pour enrayer un rhume de façon inoffensive et rapide, prenez un comprimé d'Aspirine. Contre le mal de tête également. L'Aspirine est très efficace encore contre névralgie, névrite et même contre le rhumatisme et le lumbago. Et il n'y a pas d'effet désagréable après coup. Les médecins donnent l'Aspirine aux enfants, souvent même aux bébés. Chaque fois qu'il y a douleur, songez à l'Aspirine. L'Aspirine authentique est indiquée par le nom de Bayer sur la boîte et sur chaque comprimé. Chez tous les pharmaciens, avec mode d'emploi approuvé.

Les médecins prescrivent l'Aspirine qui n'affecte pas le cœur

Aspirine est la marque de la fabrique (déposée au Canada) de la manufacture Bayer. Bien qu'il soit reconnu qu'Aspirine signifie fabrication Bayer, pour protéger le public contre les contrefaçons, nous étiquons sur les comprimés la marque de fabrique, la "Croix Bayer".

Pour les fêtes, donnez des cigares

EL PIETTO - HAVANA

100% de filasse Havane importée 10c, 15c, et 2 pour 25c.

Si votre fournisseur n'en a pas, écrivez-nous

J. E. PIETTE & FRERE
MANUFACTURIERS
4377, rue Drolet - Montréal
Tél. BELair 5090.

FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 35.
Même date l'an dernier 46.
Minimum aujourd'hui 15.
Même date l'an dernier 26.

BAROMETRE
10 heures a.m. 30.10. 11 heures a.
Midi: 30.02.
10 heures a.m. 29.55. 11 heures a.
Midi: 29.50.

Le Devoir est membre de la *Canadian Press*, de l'*A. B. C.* et de la *C. D. N. A.*

les médecins de la ville. "S'il n'y a pas assez de médecins municipaux, nous en embaucherons d'autres", dit M. Desroches.

La prohibition des enfants au cinéma

TEXTE DE LA DECISION DU JUGE PHILIPPE DEMERS SUR LA CONSTITUTIONNALITE DE LA LEGISLATION PROVINCIALE A CE SUJET

Voici le texte de la décision rendue hier par le juge Philippe Demers dans la cause type Duhamel contre le record de Montréal, où la légalité de la loi qui prohibait l'admission au cinéma d'enfants de moins de 16 ans, était attaquée.

"Voici la question qui nous est soumise: les articles 2 et 4 de la loi des vues animées, tels qu'amendés par 18 Geo. V, ch. 60, sont-ils de la compétence de la législature de la province? La section 2 dit: Il est défendu à toute personne ou à toutes personnes en charge d'une salle où il est donné des spectacles au moyen de cinématographie, et dans le cas d'une compagnie ou société, à tout gérant ou autre personne en charge de l'établissement, de recevoir, de quelque façon que ce soit, des mineurs âgés de moins de seize ans révolus, qu'ils soient accompagnés ou non.

"La présente disposition ne s'applique pas aux représentations cinématographiques données gratuitement dans les collèges, couvents ou institutions d'enseignement." La section 4 dit en substance: Toute contravention aux dispositions de la présente section est punie d'une amende n'excédant pas cinquante dollars, et à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'excédant pas un mois, et au cas de récidive d'une amende d'au moins cinquante dollars et d'au plus cent dollars, et à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois.

"La section 5 déclare ce qui suit: Les poursuites en vertu de la présente section, sont intentées, instruites et jugées conformément aux dispositions de la loi des convictions sommaires de Québec.

"Les requérants insistent sur la section 26, ajoutée par la loi Geo. V, chap. 60, laquelle charge le procureur général de voir à l'exécution de la loi.

"Depuis 1917, la législature a adopté des lois pour contrôler l'exhibition des vues animées dans la province. Ces lois se trouvent résumées au chap. 174, S.R.P. 1925. Les films sont soumis à l'approbation du bureau de censure et la dérobance à ces lois fait encourir une pénalité d'inculpation et de condamnation aux dispositions de la loi des convictions sommaires de Québec. Avant que la loi 18 Geo. V fut adoptée, la section 2 du ch. 174 susdit faisait défense de recevoir des mineurs d'au moins 16 ans dans une salle de vues animées à moins qu'ils ne fussent accompagnés de leur père ou autre gardien.

"La présente loi innove en ce qu'elle défend absolument de recevoir des mineurs de moins de 16 ans révolus.

"La première et principale proposition des requérants c'est que la présente loi viole la section 27 de l'article 91, de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, laquelle attribue au parlement fédéral juridiction exclusive en matière criminelle.

"L'argument des savants avocats des requérants peut se résumer comme suit: "La section 27 de la constitution, en parlant des lois criminelles doit être entendue dans son sens le plus large, c'est-à-dire qu'à part la constitution des tribunaux criminels dans la province, la loi criminelle, dans son sens le plus large est du ressort exclusif du parlement fédéral. C'est ce que Lord Halsbury a déclaré dans la cause de "The Attorney General of Ontario vs The Hamilton Street Ry. Co."

"Les crimes sont définis par Russell, V. I, page 12: "Those acts of omission involving breach of a duty to which by the law of England a sanction is attached by way of punishment or pecuniary penalty in the public interest."

"Or, disent les requérants, cette loi est de cette nature.

"Ces remarques de Lord Halsbury, ainsi que généralement les remarques des juges, doivent être prises secundum subjectam materiam.

"Dans cette cause, il s'agit de l'observation du dimanche. On pouvait soutenir que c'était une loi de police, mais d'après la loi commune de l'Angleterre, la violation des lois du dimanche est une offense criminelle.

"Ceci nous aide à mieux comprendre les remarques du savant chancelier. Il est d'ailleurs contraire à la pratique du Conseil privé de décider des questions abstraites et son dessein, plusieurs fois manifesté est de se renseigner dans les besoins de chaque cause.

"Depuis cette décision, le juge en chef Sir Charles Fitzpatrick, dans la cause de Ouimet contre Bazin, s'est exprimé sur cette question comme suit: It must be accepted as settled that criminal law in the widest and fullest sense is reserved for the exclusive legislative authority of the Dominion Parliament, subject to an exception of the legislation which is necessary for the purpose of enforcing whether by fine, penalty or imprisonment, any of the laws validly made under the enumerated heads of section 92 of the British North America Act, 1867.

"M. Clement professe la même doctrine et aux pages 572 et 573 du même ouvrage du même auteur s'appuyant sur de nombreuses autorités, pose le principe suivant: "Do the prescribing clauses fall properly within any class enumerated in section 92 other than no 15 itself. This is the test expressly supplied by no 15. If they do so fall "how can the fact that the legislature has... imposed a penalty convert that into a crime which was not so otherwise."

"La section 15 de l'article 92 de la constitution ne voudrait rien dire si nous donnions à la section 27, l'interprétation que lui donnent les savants avocats des requérants. D'après leurs prétentions il n'y aurait que les lois civiles qui seraient de la compétence de la législature provinciale. Ce qui regarde la morale et le bon ordre ne serait pas de la compétence de la province.

"Il est inutile de citer les nombreuses autorités qui peuvent être invoquées en sens contraire. Je me contenterai d'un exemple. Dans la "Local Prohibition Case" le Conseil privé reconnaît qu'une loi de

fendant de porter des armes ou d'en vendre à des jeunes gens serait de la compétence de la législature provinciale.

"La constitution du Canada, comme toutes les lois, doit s'interpréter de manière à donner plein effet, si c'est possible, à chaque clause qu'elle contient.

"Le but de notre constitution, c'est que les affaires générales appartiennent au pouvoir central, mais chaque législature est un vrai gouvernement, c'est-à-dire une institution ayant pour but de promouvoir le bien physique, intellectuel et moral. Ce qui regarde la famille, à part le mariage et le divorce est sous le contrôle des gouvernements provinciaux. L'éducation est de la compétence exclusive des provinces: l'article 93 n'est qu'une modification de la section 16 de l'article 92. La loi qui nous occupe a pour but de protéger les enfants, leurs mœurs surtout et les mœurs sont la base de la bonne éducation.

"Pour moi, c'est une question de police, tout comme une loi qui défendrait de vendre des armes à feu aux enfants.

"Du moment que cette loi est de la compétence de la législature la section 15 de l'article 92 autorise le gouvernement à imposer une pénalité.

"Le fait que, par l'amendement 18 Geo. V, ch. 60, la mise en exécution de la présente loi et le contrôle de ses opérations sont confiées au procureur général, n'en change pas la nature. La législature peut confier au procureur général la surveillance de l'exécution de n'importe quelle loi provinciale.

"La deuxième proposition des requérants, à l'effet que cette loi touchant à la morale, n'est pas de la compétence de la province se trouve pratiquement compromise dans la première, mais les remarques qui précèdent établissent dans notre opinion, qu'elle n'est pas fondée.

"La troisième proposition des requérants, à l'effet que cette loi a pour but de réglementer le commerce et viole conséquemment la section 2 de l'article 91 de l'Acte de l'Amérique du Nord, ne nous paraît pas sérieuse.

"Celle section 2 s'applique à la réglementation du commerce international, interprovincial, ou, si l'on aime mieux, du commerce général du Canada. Mais il est constant qu'elle n'empêche pas la réglementation d'un commerce particulier dans une province."

Le banquet Houde

Le comité d'organisation du banquet populaire qui sera offert à M. Camille Houde, le 8 décembre prochain, annonce que toutes les parties de la ville seront très largement représentées. Quelques-uns ont fait rapport qu'ils avaient déjà disposé de 100 billets pour leur quartier respectif.

M. Edouard Archambault, secrétaire correspondant du comité a déclaré que, d'après les lettres et les demandes qui arrivent de partout, les différents comités de la province enverront de nombreuses délégations.

La salle du Stade, coin DeLorimier et Ontario, peut loger 6000 personnes.

Le Docteur Germain Chouinard est l'organisateur général du banquet et les bureaux d'organisation sont à 5103 Papineau, Tél.: Amherst 3870.

Le parti croate en Yougoslavie

Belgrade, 28. — Dans le but d'exprimer son complet désaccord avec les Serbes, le parti croate a informé le gouvernement qu'il ne participerait pas le 1er décembre à la célébration de l'anniversaire de l'union des Serbes, des Croates, des Slovènes, des Monténégrins et des Dalmates.

"Cascarets" contre constipation, maux de têtes, rhumes

Ce soir: libérez-vous les intestins et mettez fin aux maux de tête, rhumes, aigreurs d'estomac.

Procurez-vous une boîte de 10 cents.

Déroutés ces canailles: maux de tête, état bilieux, indigestion, malaise et aigreurs d'estomac, chassez-les tous et maintenez-les en respect à l'aide des Cascarets.

Des millions d'hommes et de femmes prennent un Cascaret à l'occasion et n'éprouvent jamais les ennuis résultant de la paresse du foie, de l'obstruction intestinale, du dérangement de l'estomac.

Ne passez pas une journée de plus mal à l'aise. Nettoyez-vous l'estomac à l'aide des Cascarets; éliminez les aliments suris et en fermentation; chassez de votre foie l'excès de bile et de vos intestins les déchets accumulés par la constipation, ainsi que les poisons. Vous vous sentirez alors tout régénéré.

Un Cascaret pris ce soir vous permettra d'apaiser votre sommeil. Une boîte de 10 cents à n'importe quelle pharmacie signifie lucidité cérébrale, estomac adouci et purifié, sain fonctionnement du foie et des intestins pour des mois à venir. Les enfants aiment les Cascarets, parce qu'ils ne causent jamais de coliques ni ne rendent malade.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, No F-41774.

Cœur Supérieure

Dame Eva Lacroix, épouse séparée de biens de Stephen Sauvé, gérant tous deux des cités et districts de Montréal, et ledit Stephen Sauvé partie aux présentes pour autoriser sa dite épouse,

Demandeur

Arthur Lacroix, autrefois des cités et districts de Montréal, et maintenant de lieux incertains, et J. Lionel Lacroix, voyageur de commerce autrefois des cités et districts de Montréal, et maintenant de lieux incertains, Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.

Montréal, 27 novembre 1928.

Blain & Fautoux, Procureurs de la demanderesse.

A la mémoire de Benjamin Sulte

Les Trois-Rivières, 28 (D.N.C.) — La Société Régionale d'Histoire a tenu sa première réunion de l'automne. Elle a réuni en bloc son bureau de direction avec M. Arthur Beliveau, greffier de la cité, comme président, et M. l'abbé Albert Tessier, comme secrétaire. M. Raymond Tanghe donna une causerie sur les relations de la géographie et de l'histoire et démontra comment l'esprit régional peut s'appliquer à l'étude de la géographie humaine.

Trois projets importants ont été lancés par la Société Régionale d'Histoire: la pose sur notre hôtel de ville d'une plaque commémorative à la mémoire de Benjamin Sulte, historien trifluvien; l'érection d'une grande croix, sur l'île St-Quentin à l'embouchure du Saint-Maurice pour y rappeler le souvenir de celle qu'y éleva Jacques Cartier; finalement la constitution d'un comité de citoyens pour qu'une statue de Lavolette, fondateur de notre ville, se dresse sur Le Platon, face au fleuve.

M. J. A. Lefebvre perd sa cause

Le juge Joseph Demers a rejeté une poursuite de J.-A. Lefebvre contre la Librairie Beauchemin, pour une somme de \$19,750 parce que la maison Beauchemin a publié Maria Chapdelaine, de Louis Hémon. Lefebvre prétendait avoir les droits d'auteur de ce livre. Le juge déclare qu'il n'avait été que l'agent autorisé des héritiers Hémon pour publier le livre au Canada et rien de plus.

Vente de la propriété Donohue à Québec

Québec, 28. (S. P. C.) Un syndicat américain vient d'acquiescer une partie de la propriété Donohue sur la Grande Allée, pour y construire un hôtel à appartements.

Service direct pour la Floride

Le chemin de fer National du Canada annonce qu'à dater du 7 décembre, des wagons-lits directs seront attachés au Washingtonian qui quitte Montréal les lundis, mercredis et vendredis pour Richmond, Jacksonville, Clearwater et St. Petersburg, et les mardis, jeudis et samedis, pour Richmond, Jacksonville, West Palm Beach et Miami.

Ce service direct de wagons-lits a été très apprécié dans le passé par les voyageurs qui vont aux divers endroits de la Floride, parce qu'il n'y a pas de changement de wagons en route.

Pour autres détails, retenue de places, etc., s'adresser à tout agent



GEORGE W. STEPHENS, de la Commission de la vallée de la Sarre, qui sera, croit-on, le premier ministre canadien à Tokio. Il demeure à Montréal.

du chemin de fer National du Canada, ou au bureau des billets en ville, 384 rue Saint-Jacques, téléphone Main 4731. (r.)

Le Graf Zeppelin au pôle nord

Berlin, 28. — Il a été décidé que le "Graf Zeppelin" entreprendrait une envolée au pôle nord au mois d'avril 1930. Le ministre du commerce, Von Guericke, a eu une conférence hier avec le directeur de l'aviation, le major Branderburgh, l'explorateur Nansen, le Dr Hugo Eckener, le professeur Penck, géographe, et le capitaine Burns, secrétaire général de l'Aéro-Arctic-Society.

Il a été résolu à l'unanimité que la compagnie qui a construit le Zeppelin devrait le mettre à la disposition de la société pour un voyage d'exploration au pôle nord. Le gouvernement allemand approuverait l'expédition sans la financer toutefois. On ne sait pas si le Dr Eckener participera à l'envolée qui a été fixée au mois d'avril 1930 afin de permettre de construire des instruments de précision qu'on emploiera pour la conduite du dirigeable.



ANTIKOR-LAURENCE

ENLEVE PROMPTEMENT LES CORDES VERIEUSES ET DURELLES.

SUR, EFFICACE, SANS DOULEUR.

EN VENTE PARTOUT 25c par boîte.

FRANCO PAR LA POSTE.

PHARMACIE LAURENCE MONTREAL.

Bénédiction d'un externat à Grand'Mère

Grand'Mère, 28 (D. N. C.) — Dimanche dernier a eu lieu la bénédiction de l'Externat Saint-Louis de Gonzague, école de jeunes filles que dirigeront les Dames Ursulines. Mgr Chartier, du séminaire des Trois-Rivières, a présidé à la bénédiction, assisté de M. l'abbé Trudel, curé de Grand'Mère.

Il y eut ensuite des discours. M. J.-A. Crête, président de la Commission scolaire, a présenté les orateurs. Ont adressé la parole: Mgr



L'état malade et l'aigreur d'estomac ainsi que l'indigestion sont habituellement l'indice d'excès d'acidité. Trop d'acide cause l'aigreur de l'estomac et des intestins.

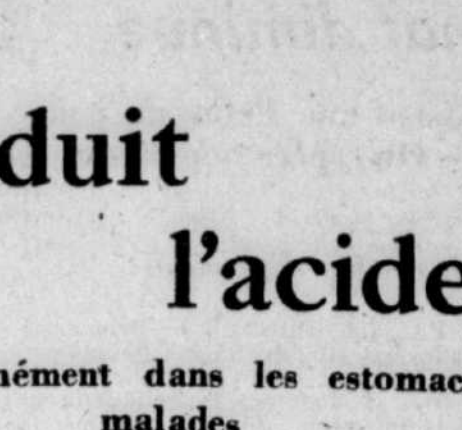
L'alcali détruit instantanément l'acide. La meilleure forme en est le Lait de Magnésie Phillips, parce qu'une seule dose de cet agent inoffensif et insipide neutralise plusieurs fois son propre volume d'acide. Il demeure aux yeux des médecins, depuis sa découverte il y a 50 ans, le remède-type.

Prenez-en une cuillerée dans de l'eau et votre malaise d'estomac

Chartier, M. le curé H. Trudel, M. l'abbé Deschênes, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Grand-Mère, le maire J.-E. Guibord, le notaire J.-A. Trudel, M. l'avocat Garneau, M. W. P. Grant, député de Champlain, et quelques autres.

Mort de M. John Lobett

Vancouver, 28. (S. P. C.) M. John Lobett, pionnier de la Colombie britannique et vétéran de l'expédition contre la rébellion de Louis Riel, vient de mourir dans sa 92e année. Il était natif d'Aylmer, P. Q.



L'état malade et l'aigreur d'estomac ainsi que l'indigestion sont habituellement l'indice d'excès d'acidité. Trop d'acide cause l'aigreur de l'estomac et des intestins.

L'alcali détruit instantanément l'acide. La meilleure forme en est le Lait de Magnésie Phillips, parce qu'une seule dose de cet agent inoffensif et insipide neutralise plusieurs fois son propre volume d'acide. Il demeure aux yeux des médecins, depuis sa découverte il y a 50 ans, le remède-type.

Prenez-en une cuillerée dans de l'eau et votre malaise d'estomac

Contre le Renfrognement

Les sourcils froncés et le front renfrogné vieillissent prématurément et prêtent au visage une expression peu attrayante.

Le plus souvent cette habitude désagréable est causée tout simplement par un défaut visuel négligé. Il se peut que vous voyiez assez bien car c'est la nature des yeux de s'efforcer de surmonter la condition aussi longtemps que possible, mais c'est précisément cet effort répété pour concentrer la vision qui fatigue les muscles délicats de l'oeil, froisse les sourcils et, à la longue, affaiblit sérieusement la vue.

Faites examiner vos yeux par un Optométriste Licencié exposant l'emblème ci-dessous montré. Il est qualifié par des études sérieuses pour faire l'examen scientifique de la vision. En général dès que le défaut est fixé et que l'on porte des lunettes prescrites pour le corriger, on éloigne le renfrognement vieillissant. Souvenez-vous qu'il est pire qu'inutile de porter des lunettes qui ne conviennent pas à vos nécessités individuelles. Elles ne corrigent pas les défauts de votre vue, et ne servent souvent qu'à les accentuer.

Remarquez que souvent chaque oeil exige des lentilles différentes.



Recherchez cet emblème — Il vous protège

Elle "Chronomètre"

le Téléphone

LA TACHE DE CETTE JEUNE DEMOISELLE est de "chronométrer" le service téléphonique. Elle s'assied avec sa montre décimètre et mesure au dixième de seconde le temps requis pour compléter un appel. D'autres "chronomètres" enregistrent les erreurs commises, la durée de la réparation d'un dérangement, tous autres items qui contribuent à l'efficacité du téléphone.

Si la vitesse et l'efficacité ne sont pas constamment à la hausse, ce sont elles les premières personnes à le constater, ensuite c'est une enquête pour en déterminer la cause.

C'est un bon moyen. Il donne des résultats. C'est pourquoi votre téléphone vous fournit un meilleur service cette année que l'an passé, pourquoi votre service sera encore meilleur l'an prochain. C'est pourquoi il a contribué aux progrès du Canada.

PAR EXEMPLE, il y a sept ans il s'écoulait en moyenne un intervalle de 5.1 secondes de l'instant où vous décrochiez votre récepteur au moment où la téléphoniste vous répondait. Aujourd'hui cet intervalle n'est plus que de 3.7 secondes. Demain il aura encore diminué.

Il y a sept ans la proportion des appels lents était de 95 par 1000 — un appel est lent quand la téléphoniste prend dix secondes et plus à répondre. Cette proportion n'est plus que de 33 par mille appels.

Le nombre des erreurs est passé de 40 à 16 par chaque mille appels, ce qui est plus de 98 pour cent parfait.

IL Y A 5 ANS, vous aviez 27 chances sur mille d'obtenir un faux numéro. Ce chiffre est maintenant réduit à 13—ou d'une exactitude de près de 99 fois sur 100.

Il n'y a maintenant que deux chances sur mille que la communication soit rompue. Il y a cinq ans, il y en avait cinq sur mille.

Autrefois huit fois par chaque mille appels vous pouviez être mêlés à la conversation d'autres personnes. Le nombre de ces doubles connexions n'est plus que de deux par mille appels.

IL Y A DES "CHRONOMETRES" en service dans d'autres sphères et voici certaines choses qu'ils ont enregistrées.

Le temps exigé pour réparer un dérangement de la ligne a été réduit d'un tiers dans les cinq dernières années.

Le temps requis pour installer un nouveau poste était jadis de trois heures et quarante-cinq minutes. Il n'est plus maintenant que d'une heure et quarante-cinq minutes. C'est un nombre considérable d'heures épargnées pour les 139,000 postes installés dans Québec et Ontario cette année.

DE BONS RESULTATS — Mais le "chronomètre" n'est pas satisfait. Personne dans l'industrie du téléphone ne se contente jamais des résultats actuels. Le réseau de demain doit toujours être plus parfait pour marcher de pair avec le Canada de demain.

Publié par The Bell Telephone Company of Canada pour vous faire connaître l'industrie du téléphone et les gens qui s'y intéressent.

C'est le moment d'acheter votre manteau de FOURRURE

Une légère vague de froid a marqué le début de la saison d'hiver. C'est le moment de faire le choix de votre manteau de fourrure.

Jamais nous n'avons montré une collection aussi nombreuse, aussi variée, aussi brillante. Jamais les créations de nos dessinateurs n'ont révélé tant d'art et de perfection.

Cependant, une modicité de prix hors de comparaison, si l'on considère le style et la qualité, met les modèles Desjardins à la portée de toutes les bourses.

Facilités de paiement si désiré

CHAS DESJARDINS & CIE LIMITEE

1170, rue Saint-Denis
Près Ste-Catherine.

La Page Féminine

Mon carnet

28 novembre 1928.

Pour peu qu'on continue à la consulter sur des maladies aussi graves, Mignon finira par devenir chirurgien.

Une lectrice m'écrit une lettre éplorée, s'étendant sur une souffrance dont elle est la propre cause. "Je suis malheureuse, me dit-elle. Et savez-vous pourquoi? C'est qu'en repassant dans ma mémoire tout mon passé, j'ai des regrets infinies de n'avoir pas agi en telles circonstances, de telle ou telle manière. Et quand je songe à l'avenir, j'ai peur, j'ai atrocement peur de ne pas avoir le courage d'agir comme je le devais, comme j'aurais voulu agir dans tout mon passé... et je souffre un martyre."

Mignon lui a prescrit une opération: l'opération la plus tranchante qui soit: l'opération. Chère lectrice, amputez de votre imagination et le passé et le futur. Ne gardez que le présent et concentrez toute votre volonté à le vivre bien: le présent seul vous appartient; le passé n'est plus à vous, l'avenir n'est pas encore votre...

Mignon

Essayons les recettes de nos lectrices

(Envoi de Marion, St-Hilaire)

MAYONNAISE BOUILLIE

3 oeufs, 1 tasse de crème ou lait, 1 forte c. à thé de moutarde, 1/2 tasse de vinaigre, 3 c. à soupe de sucre, sel et poivre.

Cuire dans un bain-marie jusqu'à consistance de crème.

SOUPES AUX CHOUX

Trancher 1 petit chou, l'ébouillanter et le laisser tremper 20 minutes avant de jeter l'eau. Faire chauffer 2 pintes de bouillon, ajouter le chou, le sel et le poivre, et faire cuire. Si on le désire, un demi-heure avant de servir, on peut ajouter 3 c. à table de riz.

SOUPES AU POIS

Faire tremper 2 tasses de pois pendant une nuit dans l'eau froide additionnée de 1 cuillerée à thé de soda. Jeter cette eau et cuire dans de l'eau nouvelle (3 pintes). Ajouter 1 lb de lard salé, 2 petits oignons et les assaisonnements. Poivre. La sèze mijoter 4 à 5 heures.

(Les lectrices qui désirent en voir des recettes voudront bien adresser comme suit: Le Devoir, Page Féminine, C.P. 4020, Montréal.)

Comment traiter le rhume de votre bébé

Quand le bébé a le rhume de cerveau, vous pouvez lui faciliter la respiration en lui versant quelques gouttes de liquide alcoolisé dans les narines plusieurs fois par jour. Mais, pour le débarrasser complètement du rhume, tenez-le chaudement et faites-lui fonctionner les intestins. Pour cette fin, les médecins recommandent le Castoria de Fletcher, parce qu'il est purement végétal et inoffensif. Il agit aussi vite que l'huile de ricin sans causer de coliques ni rendre malade. Des millions de mères savent combien facilement le Castoria calme les bébés et les jeunes enfants pleureurs et maussades, les fait dormir, et comme il les libère vite de ces maux communs tels que coliques, gaz, constipation, diarrhée, etc. Pour vous protéger contre les contre-façons, la signature de Fletcher se trouve sur chaque bouteille de Castoria authentique.

EDUCATION

L'orientation professionnelle

C'est une question à l'ordre du jour, et elle intéresse tous ceux qui s'occupent de l'éducation de l'enfance en raison de la part qu'ils sont appelés à prendre à sa solution. Il est évident, en effet, que les maîtres et les maîtresses, en contact permanent avec leurs élèves, sont à même de juger aussi bien, et souvent mieux que les parents, de leurs aptitudes physiques, intellectuelles et morales. Or, c'est de la mise en jeu de ces trois sortes d'aptitudes que dépend une orientation rationnelle, qui ne soit pas un faux départ, qui n'occasionne pas une perte de temps et qui ne laisse pas de regrets.

Les éducateurs ont donc à se poser le problème: et à chercher les moyens de la résoudre. Il y a lieu d'abord de remarquer que pratiquement ils sont depuis longtemps en-fermés dans cette voie, puisque les parents se décident rarement sans avoir pris leur avis; il ne s'agit donc que de former une sorte de code des règles que l'expérience met à leur disposition pour se faire à eux-mêmes une opinion.

Les indications préliminaires seront fournies par des modes divers: textes de morale professionnelle, lectures relatives à la profession, rédaction ou questionnaires sur le choix d'un métier. Ainsi le but poursuivi commencera à sortir de l'ombre.

Ensuite, il faudra étudier l'enfant, l'amener à s'étudier lui-même, à trouver ses goûts, ses aptitudes, ses possibilités. La pratique scolaire du travail manuel fournira sur ce point de précieuses indications; puis viendront la visite des écoles professionnelles, la lecture de monographies, la projection de films appropriés. Et à mesure qu'approchera le moment de choisir s'impliquera la confrontation de tous les éléments du choix: goûts personnels de l'enfant, desirs de la famille, harmonie de ces goûts et de ces desirs avec le milieu social, car il ne faut pas viser un but trop élevé et difficilement accessible, il faut aussi s'efforcer de ne pas déchoir. Enfin, le maître consulté devra souligner nettement les contre-indications de tempérament, de santé, d'habileté, qu'il aurait découvertes.

Les cadeaux d'autrefois

Jules César a donné l'Egypte en cadeau à Cléopâtre, devenue ensuite reine de l'Egypte. Marc Antoine a donné le royaume de la Judée à

Concours littéraire

Pouvez-vous faire un conte de Noël?

Lisez ci-dessous les conditions de notre concours et vous verrez comment vous pouvez gagner de jolis prix tout en vous livrant à un exercice divertissant

Comme les lecteurs et lectrices de la Page Féminine ont pu le constater, nous avons inauguré samedi un concours littéraire auquel tous sans exception peuvent prendre part. Il s'agit simplement d'écrire un conte de Noël, n'importe quel genre pouvant être abordé: conte enfantin ou bluette... La scène devra se passer dans le temps de Noël.

Cette composition ne devra pas dépasser six cents (600) mots, soit trois quarts de colonne de notre journal. Des prix de valeur seront attribués aux travaux classés; nous en donnons la liste ci-dessous.

On pourra signer de son nom véritable ou d'un pseudonyme, mais dans l'un ou l'autre cas il est indispensable de donner sur le coupon son nom authentique et son adresse, et de n'écrire que sur un côté de la feuille.

Qu'on se mette immédiatement à l'oeuvre, voilà l'important, car nous n'accepterons pas de copie après le 22 décembre, et les travaux nous arrivent déjà.

Tout envoi devra être accompagné d'un coupon. Adresser: Le "Devoir", Page Féminine, Case Postale 4020, Montréal.

CONCOURS LITTÉRAIRE

Coupon No 3

Nom.....

Adresse.....

Pseudonyme.....

LES PRIX

- 1.—Magnifique liseuse en cuir repoussé, importée de France.
- 2.—"Lettres à un jeune homme", par Lacordaire: beau volume relié polychrome, coins et dos en cuir, tranche dorée, avec étui.
- 3.—Série de six romans brochés, 4 1/4 x 7 1/2, 250 pages environ.
- 4.—Quatre volumes cartonnés traitant de choses du terroir, par des auteurs canadiens.

Hérode, en cadeau. L'empereur Constantin a donné le royaume d'Italie et la ville de Rome au pape Sylvestre, qui l'avait guéri de la lèpre. Le roi Jean d'Angleterre, appelé Lackland, après avoir été excommunié par le pape Innocent III, a donné en cadeau au pape et à ses successeurs les royaumes de l'Angleterre et de l'Irlande. Julius II a donné en cadeau à l'empereur Maximilien le royaume de Louis XII. Le pape Alexandre VII a donné à l'Espagne et au Portugal, en cadeau, les royaumes des Indes, de l'Est et de l'Ouest.

Ces faits, passés et peut-être oubliés déjà, sont dignes de remarque.

Plus d'embarras

— Ne trouves-tu pas que c'est banal et froid, toi, Suzette, ces cartes que l'on envoie à nos amis pour le jour de l'an?

— Je pensais comme toi, Rose, lorsque je n'avais pas encore pris l'habitude de peindre moi-même mes cartes; mais je l'assure que rien ne fait plus plaisir que de recevoir une jolie carte peinte à la main: ce n'est plus ni banal ni froid.

— Ce n'est pourtant pas donné à tout le monde de pouvoir peindre joliment comme tu le fais; moi, par exemple, je n'ai pas la moindre aptitude pour le dessin.

— C'est égal. Tu peux envoyer à tes amis des cartes peintes à la main sans pour cela le donner à un trouble. Tu n'as qu'à le rendre, ou à écrire à la Librairie du Devoir; il y a là une belle variété de cartes peintes à la main, et signées. Elles sont originales et à un prix étonnamment modéré.

Nous avons à notre Librairie une belle variété de cartes de souhaits peintes à la main. Le temps des fêtes approche; n'attendez pas à la dernière minute pour faire votre choix, car il pourrait arriver que vous soyez déçus. Jolis modèles de silhouettes, paysages, fleurs aux couleurs gaies, joyeux personnages, etc.

Prix: l'unité, 15c., la douzaine, \$1.50.

PENSEES

La vie est une lutte continuelle, qui amène nécessairement des chutes. Il ne faut pas nous en étonner: la vie est un perpétuel recommencement. Ainsi la terre ne fructifie que par la répétition des semailles. Il ne faut pas nous en désoler: la vertu est un effort renouvelé. De nos fautes pardonnées, il ne reste que l'humiliation qui est bonne.

Abbé Gabriel DAVOT.

Le sourire réside sur les lèvres; mais le rire a son siège et sa bon-ne grâce sur les dents.

J. JOUBERT.

C'est plus souvent par orgueil que par défaut de lumière qu'on s'oppose avec tant d'opiniâtreté aux opinions les plus saines: on trouve les premières places prises dans le bon parti, et on ne veut point des dernières.

LA ROCHEFOUCAULD.

A la mémoire de Marguerite Bourgeoys

Une fête intime à la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, le 7 décembre prochain, marquera le cinquantième anniversaire du décret de vénérabilité de la fondatrice de la communauté, Marguerite Bourgeoys. A cette occasion, il y aura des prières spéciales pour obtenir que la vénérable fondatrice soit béatifiée en 1929. On sait que les principales pièces du procès en béatification sont rendues à Rome.

A St-Georges d'Henryville

ON FÊTE M. LE CURE LAROSE

Saint-Georges d'Henryville, 28 (Spécial au Devoir) — Jeudi le 22 novembre, M. le curé Larose revêtait de son pèlerinage à Rome et en Terre Sainte. Les paroissiens de Saint-Georges de Beauce en ont profité pour célébrer son 25ème anniversaire de prêtrise. L'église était magnifiquement décorée et une grande messe solennelle a été exécutée avec grand succès par la

CHEZ EATON

Le cadeau qu'il apprécie...

Veston d'intérieur en laine brossée

A—C'est le fini qui rend ce vêtement si attrayant. Envers à dessins de carreaux de fantaisie — ainsi que le col, les manchettes et le bord des poches. En gris et tan 15.00 à 30.00. En étoffe couverture, 10.00 à 12.50.

Rayon de la confection pour hommes, deuxième étage—Rue Sainte-Catherine

Superbe Robe de chambre

B—Magnifiquement confectionnée en Angleterre en tissu broché de simili-soie de belle qualité, dans des effets de vert, bleu, fauve et rougeâtres. Ceinture et boutons en tissu semblable. 12.00.



C et D—Pantoufles Roméo et Everett en beau chevreau brun avec semelles et talons de cuir. Pointures 5 1/2 à 11. 3.25, 4.25, 5.00. Deuxième étage.

Le Père Noël attend la visite de ses chers petits amis à la Ville des Jouets, de 9.30 à 11.30 a.m., et de 1.30 à 4 p.m.

Avez-vous vu le Moulin magique? Quatrième étage

Magasin ouvert de 9 a.m. à 5.30 p.m. y compris le samedi.

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Téléphone UPlown 7000

chorale. M. le chanoine Desmarais, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, a donné le sermon de circonstance. Vingt-cinq prêtres assistaient au chœur.

Après la messe, grand banquet paroissial des dames de la paroisse et des demoiselles. Mgr Brodeur et M. Archambault ont présenté au jubilaire les vœux de ses confrères et une bourse, et M. Decelles, curé de Farnham, et ancien curé de M. Larose, a parlé avec beaucoup d'éloquence et de fin esprit au nom de l'assemblée. Plus de deux cents convives ont pris part au banquet.

L'adresse de circonstance a été lue par M. Arcade Coupal et M. le Dr T. Phénix, maire du village, a présenté un magnifique calice en or. M. Alfred Lemieux, maire de la municipalité rurale, a offert une bourse sur un plateau d'argent.

La salle du banquet avait été décorée avec un goût exquis par les jeunes filles. Les dames ont offert en l'honneur de M. le curé un grand banquet aux élèves pensionnaires et externes du couvent, le soir.

Le 25, à la messe basse, célébrée par M. le curé, la chorale des jeunes filles a exécuté des cantiques appropriés à la circonstance, et après la grande messe paroissiale, M. le curé en termes émus, a remercié tous ceux qui ont pris part à l'organisation de cette belle fête, il a distribué à toutes les familles un souvenir précieux, une bénédiction du Saint-Père, puis présente une médaille souvenir à M. Henri Boutin, sacristain de la paroisse depuis cinquante ans.



Mlle Ruth BRETON, pianiste qui jouera au poste WOR, le 29 novembre prochain. Mlle Breton est une artiste remarquable.

Feuilleton du "DEVOIR"

LEUR SECRET

par Angel FLORY

27

(Suite)

— Pauvre chéri! fit Claude avec tendresse. Et maintenant, as-tu mal encore?

Le gamin s'interrogea consciencieusement avant de répondre; ayant avalé sa salive, il dit:

— Non! j'ai plus bobo à yen... j'ai faim! je veux manger! Va me chercher oncle Jacques et dis-lui de m'acheter des gâteaux, ceux que je préfère, il sait lesquels... s'appellent des Benoîtins... Et... faut lui dire qu'il m'a promis un cheval en vie.

— En vie! répéta machinalement la jeune fille que ces commissions ne laissent pas que de troubler quelque peu.

— En vie, je te dis! même qu'il

faudra lui faire une remise sous mon lit pour pas que la vieille Rose elle dit qu'on lui met du désordre. non! lit le cheval ne gênera personne... Dis... tu vas nous aider... mais d'abord va chercher oncle Jacques

Incontestablement touchée par ces marques de confiance, Claude se défendait mal.

— Je ne peux pas mon chéri, si faut que je m'en aille.

Mais Jacques s'impatientsait et commençait à pleurer.

— J'veux pas que tu t'en ailles... Pourquoi que tu te mets ce machin blanc sur les cheveux?... Tu ressembles à la dame de cette nuit! Entève! entève! j'aime mieux voir tes cheveux.

La petite voix devenait impérieuse, et malgré elle Claude s'amusait d'entendre le jeune despote donner ses ordres.

— Cela va mieux, hein! mon vieux, dit-elle en l'embrassant; je connais un papa qui va être content tout à l'heure.

Mais lui, ne comprenant pas:

— Que tu dis "papa content"? C'est petit Jacques qui doit être content... Y faut faire tout ce qu'y veut... D'abord, comment que tu t'appelles.

— Claude, voyons, tu le sais bien, fit la jeune fille amusée.

— "Petite Claude!" rectifia le gamin.

— Qui t'a dit? demande la jeune fille surprise.

— C'est oncle Jacques qui dit toujours "petite Claude", moi je m'appelle Jacques comme mon parrain tu trouves que c'est un joli nom?

— Puh! fit la jeune étudiante avec une moue.

— Mais oui que c'est un joli nom, puisque c'est celui de mon parrain tu le connais? Dis si tu le connais, mon parrain?

— Un peu! répondit Claude souriant malgré elle.

Et, cherchant une diversion:

— Veux-tu boire avant que je m'en aille?

— J'veux bien boire, mais j'veux pas que tu t'en vas, reste pour m'amuser; enlève ce machin blanc et prépare l'écure.

A ce moment, la vieille Rose vint prévenir que l'auto était avancée. Claude eut un grand soupir. Délivrance ou regret? C'était peut-être la dernière fois qu'elle venait dans cette maison amie... la seule à qui elle pût donner ce nom.

S'étant enveloppée de sa cape, elle s'approcha du petit malade.

— Rose va te faire boire. Moi il faut que je m'en aille, l'auto m'attend. Embrasse-moi, veux-tu? Adieu, petit Jacques!

Mais l'enfant s'accrochait à son cou.

— Ne t'en va pas! ne t'en va pas! je veux t'embrasser encore, reste avec ton Jacques.

La voix s'éteignit dans un sanglot.

Elle dut se détacher rapidement de la délicieuse étreinte, et tandis qu'elle descendait l'escalier en courant, le voix enfantine la poursuivait encore, étrangement troublante.

— Reste petite Claude, ne t'en vas pas!

En même temps, une porte s'ou-

vrait impétueusement à l'étage supérieur, et une voix qu'elle reconnut s'adressait:

— On dirait que c'est Jacquot? Qu'est-ce qu'on fait à cet enfant pour qu'il pleure ainsi?

Puis un appel de timbre strident.

Maintenant, Claude était en voiture.

— Ouf! pense-t-elle, je l'ai échappée belle! "Cet écurie" a failli "prendre quelque chose"! Notre parrain se méfiait.

Elle restait immobile, prostrée dans un coin de la confortable limousine, pauvre petite chose, abîmée d'amertume et de regrets; une grande lassitude l'accablait, car elle n'avait pas pris une minute de repos pendant la nuit.

L'auto glissait silencieusement sur le macadam de la chaussée. Paris sonnait encore et la circulation était relativement libre; on n'entendait que de rares appels de corne ou de klaxon.

Soudain, le son d'une cloche ébranla l'air. Claude abaissa une vitre pour voir où elle était.

Devant le porche d'une église, un groupe de fidèles sortait d'une messe matinale.

Elle se pencha pour mieux voir

ayant cru reconnaître, tout à coup, Suzanne, appuyée au bras de son mari; ils entraient chez eux d'un pas vif et allégre.

Elle comprit tout de suite.

— Ils sont allés remercier le Dieu auquel ils ont le bonheur de croire, murmura-t-elle, leur fils est sauvé!

Un moment, elle eut la pensée de faire arrêter l'auto, de descendre leur dire elle-même que tout allait bien, et comme elle se réjouissait avec eux. Mais elle haussa les épaules avec découragement.

— A quoi bon? murmura-t-elle. Ils n'ont pas besoin de moi... Ils sont heureux.

Et, pour la première fois de sa vie, elle sentit l'envie la mordre au cœur. L'envie ou plutôt, non, le regret, car il n'y avait rien de bas ni de mesquin dans le sentiment de profonde tristesse qui faisait pâlir son visage et mettait des larmes dans ses yeux.

Elle pensait, subitement, comme devant une révélation inattendue: — Mais c'est ça le bonheur!

La lutte partagée, les heures bonnes et mauvaises, la vertu douce et paisible, le dévouement réciproque, et cet appui mutuel sur lequel il devait être si doux de compter.

C'était tout cela qu'elle avait volontairement écarté de sa vie... Pas de mari... pas d'enfants... des enfants!... oh! quel attendrissement s'était emparé d'elle tout à l'heure, en sentant l'étreinte du bébé la retenir après de sa charmante tête blonde

de bonheur-là, elle ne le connaîtrait jamais; elle avait choisi une autre route, et elle considérait que ce serait une défection pour son père que de la voir faillir à leur programme scientifique... N'avait-ils pas élaboré ensemble des projets importants?... N'étaient-ils pas sur la voie de découvertes sensationnelles, destinées à illustrer leurs deux noms? La voiture s'arrêtait devant la porte massive de leur hôtel, Claude descendait à regret, comme engourdie, s'arrachant à ses pensées.

Dans l'escalier, elle croisa son père qui l'arrêta d'un geste affectueux, après l'avoir considérée un instant avec attention.

— Ah! fit-il, la nuit de garde a dû être laborieuse, tu n'as pas ta mine habituelle, petite Claude!

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 438, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes	STOCKS	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
830	Abitibi	53	53	52 1/2	52 1/2
35	Do. pfd.	38 1/2			38 1/2
60	Alb. Grain	60	60	59 1/2	59 1/2
350	Asbestos Corp.	18	18 1/2	18	18
140	Do. pfd.	62			62
4650	Brazilian	73	73	72 1/4	72 1/4
450	Do. "B"	58			58
450	Do. "C"	39	39	38 1/2	38 1/2
150	Brompton	39			39
25	Bldg. Products	37			37
200	Can. Breving	28			28
25	Can. Bronze	141 1/2			141 1/2
1380	Can. Car.	77	78 1/2	77	78 1/2
485	Do. pfd.	104	104 1/2	104	104 1/2
225	Canada Genent	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2
250	Cookshut Flow	35			35
170	Can. Ind. Alcohol	44 1/2	44 1/2	44 1/2	44 1/2
725	Can. Pow. & Pap.	34	34	33	33
60	Can. Steamship pfd.	93 1/2			93 1/2
1275	Com. Smelting	390	391	390	390
265	Dom. Bridge	93 1/2	93 1/2	93	93
100	Dom. Textile	115	115	113	113
825	Fraser	85			85
75	Hamilton Bridge	42			42
100	Hollinger	820			820
4235	Int. Nickel	230	231	225	225
90	Lake of Woods	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
2045	Massey-Harris	92 1/2	92 1/2	91 1/2	91 1/2
675	Mont. Power	106	106 1/2	106	106
360	Nat. Breweries	140	140	139	139
140	Nor. Mex. Power	91	92	91	92
1525	Port-Alfred	67	87	86 1/2	87
25	Price Bros.	75			75
335	Quebec Power	89	89	88 1/2	89
525	Shawinigan	86	86	85 1/2	86
1075	Simon & Sons	51 1/2	56 1/2	51 1/2	56 1/2
25	Steel of Canada pfd.	208			208
100	Viau	17 1/2			17 1/2
100	Winnipeg Electric	107	107 1/2	107	107 1/2

qui d'ailleurs ne comprend pas les exportations du district de Césaire, où l'on fabriquait des couvertures de laine et soie mélangées.

Dans toute l'Asie Mineure, cette industrie était répandue et des milliers de personnes étaient occupées à la fabrication des tapis et des couvertures. De juillet 1914 à octobre 1922, l'industrie du tapis fut pratiquement arrêtée. A l'heure actuelle, les fabricants ont repris dans tous les anciens districts de Sparte, de Giorides, de Koula, d'Ouchak et de Demirdji. Dans les régions de Simar, de Guerai, de Kutchia, la production est encore inférieure à ce qu'elle était avant-guerre. Dans la région de Sivas, de Marash et de Sille, la fabrication du tapis a à peu près disparu.

Les hauts prix actuels ont pour effet que la production turque représente à peu près la même valeur qu'avant-guerre, mais la quantité est considérablement réduite.

Quoique Smyrne soit le centre de l'industrie turque des tapis un très petit nombre de ces produits, ainsi que des couvertures, sont fabriqués dans la même ville. Le tissage est en réalité réparti dans divers districts de l'Anatolie méridionale. De plus, les genres de fabrication sont spécialisés par régions. Le centre le plus important est Sparte, qui compte plus de 40% des métiers et du personnel employé. Quant à l'industrie des couvertures, elle est restée à peu près entièrement une industrie à domicile. Mais les producteurs importants ont une organisation spéciale pour les tapis, descentes de lit, foyers, etc., avec des bureaux à Smyrne, où les affaires sont traitées, les produits manufacturés rassemblés et préparés pour l'exportation. L'industrie des tapis utilise exclusivement la laine d'Anatolie. Environ 9 millions de livres de laine y sont employées annuellement à cette fabrication.

Environ 400,000 kilos de coton sont importés chaque année pour être filés en vue de la fabrication des tissus. Ce sont surtout des cotons indiens (70%) dont sont faites les trames des tapis de bonne qualité de Smyrne et d'Ouchak.

La production totale a représenté en 1927 environ 490,800 verges carrées.

Les exportations se sont élevées à 5,364,328 kilos en 1927, au lieu de 4,709,311 en 1926 et 3,995,994 en 1925.

La Grande-Bretagne a reçu pour sa part 2,276,481 kilos, les Etats-Unis 2,253,666 kilos, le reste étant distribué entre les pays de l'Europe

Maison Fondée en 1872

L. J. Forget & Cie

T. W. McAnulty Th. mas-J. Sutton Paul Goulet

Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Montreal Curb Market

469-473, rue St-François Xavier
Tél. MARquette 8191*

Obligations-or 5%

Corporation Archépiscopale de Winnipeg

(pour les Syndics de la Paroisse S.-Ignace de Loyola)

Titres de \$100 et de \$500 faisant partie d'un emprunt total de \$175,000 et échéant en série de 1930 à 1954.—Payables capital et intérêt Québec, Montréal et Winnipeg.—Enregistrables.—Rachetables à partir de 1934 à 101.—Coupons janvier et juillet.—Conservateur des gages: La Royal Trust Co.

La paroisse de S.-Ignace.—Comprend 350 familles.—Revenu en 1927: plus de \$32,500, sur quoi on a payé \$3,015.87 d'intérêts et \$10,000 de dettes.—Le nouvel emprunt constituera désormais toute la dette.

Objet de l'emprunt.—Construction d'une église et d'une école, d'une valeur déclarée de plus de \$275,000.

Garanties.—Première hypothèque sur les propriétés mentionnées, signature de l'archevêque comme président des syndics et enregistrement de la même au nom du diocèse.—De mémoire d'homme, aucun diocèse catholique romain n'a manqué à ses engagements financiers.

Nous recommandons ces obligations à notre clientèle comme placement de tout repos et l'invitions à nous faire parvenir ses ordres au plus tôt.

Prix: 100 et l'intérêt couru.

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE

Banquiers en Valeurs mobilières

54 ouest, rue N.-Dame, Montréal—Tél.: Lancaster 1136

Erie Railroad	71 1/2	71 1/2
Famous Players	32 1/2	32 1/2
General Motors	213 1/2	213 1/2
Gillette	116 1/2	116 1/2
General Electric	78 1/2	78 1/2
Gen. Ry Signal	102 1/2	102 1/2
Hudson Motors	84 1/2	84 1/2
Mack Trucks	109 1/2	109 1/2
Missouri Pacific	73 1/2	73 1/2
New York Central	114 1/2	114 1/2
Northern Pacific	114 1/2	114 1/2
New Haven	78 1/2	78 1/2
Packard Motors	120 1/2	120 1/2
Pan American R.R.	213 1/2	213 1/2
Pub. Serv. New Jersey	75 1/2	75 1/2
Radio Corp.	362 1/2	362 1/2
Remington Rand	29 1/2	29 1/2
Republic Iron and Steel	88 1/2	88 1/2
Sears Roebuck	182 1/2	182 1/2
Sinclair Oil	43 1/2	43 1/2
Stand. Oil of N. Jersey	39 1/2	39 1/2
Stand. Oil of N. York	39 1/2	39 1/2
Studebaker	75 1/2	75 1/2
Union Pacific	220 1/2	220 1/2
Willamette	168 1/2	168 1/2
Woolworth	219 1/2	219 1/2
White Motors	41 1/2	41 1/2

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES — Location: Maisons, chaumières, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot minimum 25 sous — La même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.

CARNET MONDAIN etc. — \$1.00 par insertion.

COURS D'ART CULINAIRE

Cours à domicile d'art culinaire. Maîtresse diplômée de l'Ecole Supérieure de St-Paul. Références: Ecole Ménagère Provinciale. Mlle Yvonne Chouinard, 4262 St-Denis. Tél. Belair 3624 de 6 à 8 p.m.

A VENDRE

Coutellerie, "argent sterling", 96 morceaux, 1650 St-Hubert. Coffre-fort avec combinaison, 1275, Papineau. Bureau, "Revoluer desk", et chaîne acoustique, grand miroir, cheval, noyer noir, 1333, Ste-Catherine est.

MAISON A VENDRE

DES ERABLES 5129: belle propriété quatre logements, \$8,500, rapporte \$900. Comptant \$1,500, balance facile. Hypothèque \$4,500 à 6%. Calumet 2833-W. J.n.o.

M. Titulesco à la S.D.N.

Genève, 28. (S. P. A.) Le gouvernement roumain a informé la Société des Nations que son représentant au conseil et à l'Assemblée de la Société serait M. Titulesco, professeur de droit à l'Université de Bucharest, et ancien ambassadeur roumain en Angleterre.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, L.C.
G. Papineau, L.C. et Arpenteur.
M. Cailloux, L.C.

Les Ingénieurs Associés Ltée

INGENIEURS CONSEILS
Béton armé — Arpentage — Expertise
EDIFICE THEMIS
18, St-Jacques ouest — Harb. 0432

BANDAGISTES — ORTHOPEDISTES

C. MARTIN
Assortiment complet de ceintures abdominales, bas élastiques, béquilles, bandages, bandes, etc. Spécialité: Appareils orthopédiques, membres artificiels, corsets pour obésité.

Dépt D 36 et 38 RUE CRAIG EST
Tél. Harb. 3737
1-13-28

ASSURANCE

Normandin & Desrosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3933-4858

AVOCATS

Aldric Blain, L.L.B., M.A.I.
Jean Fauteux, L.L.B.

BLAIN & FAUTEUX

AVOCATS
Imm. Dupont, chambre 22 L.A. 4659
84, rue Notre-Dame ouest

MAURICE DUPRE, L.L.B., C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Etat
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Media
131, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphones: 212 & 213

ST-GERMAIN GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
Tél. Main 3154
P. St-Germain, L.L.B., L. Guerin, L.L.B., P. Paut-Raymond, L.L.B.

Vanier & Vanier

AVOCATS
Anatole Vanier, GUY Vanier
Tél. Harb. 2541 87 R. Int-Jacques

BIJOUTIERS

ROY & FREIRE
BIJOUTIERS-JOAILLIERS
Vous ne pouvez juger de la qualité d'un bijou à première vue, choisissez une maison responsable.
1658, Ave. Mont-Royal Est
Tél. Am. 2618

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANÇAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus 'ferre' que soi" — dirait Lafontaine

Notaire Harb. 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur Tél. Uptown 4938
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, L.C. I.E.
Bachelier ès-arts et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Denture
Cours classique, commercial, leçons privées
1448 SHERBROOKE OUEST

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: Harb. 1241)

Faits et potins

à Bourse

Sur un marché de moitié moins actif que la veille, International Nickel est resté hier la grande vedette avec un total de 29,708 actions ouvelles et 18,786 anciennes changées. Dans les deux cas, un nouveau sommet a été établi, les anciennes fermant à 225 et les nouvelles à 38 1-2. Comme il ne reste plus n'aujourd'hui et demain pour changer les anciennes actions, on attend généralement à ce que le mouvement de hausse se continue pendant ces deux jours. Ensuite, l'est l'inconnu et il ne faudra pas être surpris que la demande des acheteurs cessant subitement, il y ait une réaction temporaire assez accentuée.

Brazilian a montré une plus grande fermeté hier que la veille en ouchant 73 3-4 pour fermer avec une avance d'une fraction à 73. On se explique pas bien la raison qui a empêché cette valeur de monter à un point plus élevé depuis la publication du dernier rapport mensuel, mais il n'en reste pas moins que le grand nombre des spéculateurs s'attendent à une reprise du mouvement de hausse d'ici le milieu de janvier, époque à laquelle les directeurs, dans le passé, ont toujours pris les décisions avantageuses pour les actionnaires. On prévoit cette année une augmentation du dividende d'ici le milieu de l'année, ce qui se tire à déjà avancé de points en octobre.

Quoique beaucoup moins actif qu'il y a une semaine, Massey Harris se maintient bien et a avancé l'un point hier à 92 1-2 après avoir ouché 93 1-4.

La rumeur d'un fractionnement des actions de la Canadian Bronze circule toujours et se tire à l'avance en nouveau sommet hier à 140 1-4, rix auquel il s'est maintenu.

C. H.

Diversified Standard Securities Ltd

Montréal. — Une assemblée du bureau de direction de la Diversified Standard Securities, Limited, doit avoir lieu vers le 10 décembre prochain. Tout indique que les directeurs vont prendre une décision à propos du dividende sur les actions ordinaires. On s'attend à ce qu'un dividende initial de 25 cents par action soit déclaré, ce qui ferait une base de \$1.00 par action.

Ce Standard Oil Investment Trust a été de succès en succès depuis son organisation. Pour les douze premiers mois des opérations, on a réalisé à peu près 2 fois 1-2 les sommes nécessaires au paiement du dividende de privilège, ce qui veut dire qu'on a un surplus substantiel à appliquer sur les actions ordinaires. En même temps, vu que les stocks de ces compagnies, au moment de l'achat, étaient très bons, on a réalisé de bons profits.

Les dividendes ont été payés régulièrement sur les actions privilégiées depuis que la compagnie est organisée.

Le marché du change

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.

Le premier indique le pair, le second le cours du jour.

Cours moyens, le 28 novembre 1928

Angleterre, liv. st.	4.86 2-3	\$4.84 1/4
France, franc	3.92	.0393
Belgique, belga	19.3	1.391 1/2
Italie, lire	19.3	.0526 1/2
Suisse, franc	19.3	1.926 1/2
Hollande, florin	40.2	.4013
Espagne, peseta	19.3	.1613
Suède, couronne	26.8	.2667
Norvège, cour.	26.8	.2667
Danemark, cour.	26.8	.2673 1/2
Brésil, milreis	32	1.260
Etats-Unis, dollar	13.64 1/2	esc.
Allemagne, R. Marks	23.8	.2382 1/2

AU SERVICE DE L'EPARGNE

Ceux qui s'adressent à notre Maison participent aux avantages que donnent l'entrée à cinq Parquets, dix bureaux reliés par un réseau téléphonique particulier, et les communications de correspondants dans tous les grands centres financiers.

Une telle administration facilite notablement l'achat ou la vente, aux meilleures conditions, de toutes les valeurs officielles ou hors-liste.

Notre Service Français, dirigé par M. J. GEORGE GARNEAU, MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTREAL, s'empresse de coter gratuitement tous effets publics, actions ou obligations, et de fournir, à ce sujet, une documentation intégrale.

JOHNSTON AND WARD

NOUVELLE ADRESSE:
Imm. de la Banque Royale
Tél.: Harb. 8251

MEMBERS:
de la Bourse de Montréal,
de la Bourse de Toronto,
du "Montreal Curb Market",
du "Winnipeg Grain Exchange",
du "Board of Trade" de Chicago.

No 2

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1928	1927
OCTOBRE		
Beurre	144	53
Fromage	4796	4025
Oeufs	676	268

Les prix de Gros

LA FARINE

Prix cotés par la maison Elze bert Turgeon, 2 sacs:

Première patente \$7.20
Deuxième patente \$6.80
Forte à boulanger \$6.40
Farine à pâtisserie \$6.00
Grau roulé, 90 lbs. \$3.80
Grau roulé, 80 lbs. \$3.40

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne \$45.25
Gru rouge, tonne \$37.25
Son, tonne \$35.25

BEURRE ET FROMAGE

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie)

Beurre:
De crémère, à la livre 42s.
De crémère, en blocs 43s.
De cuisine 34s.
Fromage:
Québec, deux meules, 20 lbs. 22s.
Québec, deux, au morceau 23s.
Canadien fort m. de 80 lbs. 29s.
Canadien fort, au morceau 30s.
Kraft, boîte de 5 lbs 36s.
Kraft, boîte de 1 lb 38s.

OEUFs

(Prix fournis par la maison Z. Amos & Cie.)

Oeufs frais:
Chanteclerc 75s.
Extras 65s.
Premiers 60s.
Seconds 50s.
Oeufs d'entrepôt:
Extras 45s.
Premiers 40s.
Seconds 30s.

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison A. Lalonde)

Les patates du district de Montréal se vendent 80 sous aux détaillants.

L'Alaska productrice de papier

PROJET AMERICAIN QUI PEUT DEVENIR DANGEREUX POUR NOS USINES DE PAPIER

Washington, D.C., 28 (S.P.C.) — Dans son rapport annuel, publié aujourd'hui par le secrétaire de l'Intérieur, le gouverneur de l'Alaska annonce que d'ici quatre ans la manufacture du papier à journal sera l'une des principales industries de l'Alaska. Il ajoute que des plans ont été soumis au département pour le développement de puissantes poudreries d'eau et la construction prochaine d'usines d'énergie hydro-électrique.

Les ingénieurs du gouvernement estiment à 1,300,000 tonnes la quantité de papier à journal qui peut être tirée des forêts de cette région, et à 500,000 c.v. les pouvoirs qui sont situés à proximité de ces forêts et qui sont susceptibles de développement économique. Les contrats pour la coupe du bois ont été donnés à des compagnies privées qui sont à faire des relevés sous la surveillance du gouvernement.

Le rapport traite aussi des autres industries du territoire. Depuis 1911, les troupeaux de phoques qui se tiennent dans les environs des îles Pribiloff ont augmenté de 132,000 têtes à 808,000. C'est en cette année qu'un traité fut signé entre le Canada, les Etats-Unis, le Japon et la Russie pour la protection de ces animaux. Durant l'année 1927, 24,942 phoques furent saisis, et la vente des peaux produisit la somme de \$718,000. Les baleiniers ont capturé 718 baleines d'une valeur de \$622,426.

Par contre une diminution notable s'est produite dans la valeur des minéraux extraits du sol; alors qu'elle était de \$48,386,580, elle n'était plus en 1927 que de \$14,404,000.

Prochaine finance d'une compagnie de téléphone

On apprend qu'une émission d'actions classées A et B va être faite tout prochainement sous la forme d'unités par une des principales compagnies de téléphone indépendante exploitant au Canada. Cette entreprise dessert un district rural prospère et des centres urbains qui prennent une belle expansion. Cette compagnie exploite aussi plusieurs milles de service à longue distance qui la relient aux principales autres compagnies du genre au pays.

La demande pour les services téléphoniques ne fait qu'augmenter sur ce continent; d'autre part la bonne administration de ces compagnies d'utilités publiques, l'assurance qu'elles ont de recevoir un bon rendement sur leurs capitaux sont autant de facteurs qui contribuent à rendre ces valeurs attrayantes.

Les ramifications du système Bell et des systèmes provinciaux au Canada sont telles qu'on est porté à négliger les entreprises indépendantes, qu'elles soient, fondées par des progrès considérables. Les statistiques, malgré tout, établissent que ces dernières ont pris une expansion considérable. Grâce aux amalgamations faites en ces dernières années, à la consolidation de l'administration, on a réussi à diminuer considérablement les dépenses de ces systèmes indépendants. D'autre part, quand on tient compte de l'augmentation des revenus, on peut se faire une idée de l'importance au point de vue de possibilités de recettes, de ces compagnies indépendantes.

Augmentation considérable

LE COMMERCE EXTERIEUR CANADIEN AUGMENTE D'UN QUART DE MILLIARD

Ottawa, 28. — Le commerce du Canada sur les douze mois se terminant le 31 octobre a atteint le total de \$2,560,808,369, soit un surplus de \$236,944,473 sur le montant pour la même période en 1927, suivant les chiffres fournis aujourd'hui par le Bureau fédéral de la Statistique.

Les importations se sont élevées à \$1,202,304,859, à comparer au total de \$1,078,975,104 pour l'année précédente. Elles ont été pour octobre, de \$112,340. Le fer et ses produits forment le plus gros des importations, soit un total de \$312,348,227; les textiles, \$199,103,553 et les minéraux non métalliques, y compris le charbon \$15,292,460.

Durant ces douze mois, les exportations se sont élevées à \$1,358,503,510 alors que pour la période correspondante en 1927, elles ne furent que de \$1,244,888,792. En octobre dernier, elles ont été de \$143,955,185.

Le plus gros facteur des exportations consiste en produits agricoles et fournit au total le joli montant de \$642,068,946. Vient ensuite l'industrie forestière dont les produits exportés furent de \$285,752,740; les produits animaux, y compris la viande, \$169,228,75; les métaux, autre que le fer, \$100,043,117.

Le Canadian Pacific a transporté 240,336,083 boisseaux de grains depuis le commencement de la saison. Suivant les chiffres que fournit cette compagnie la Saskatchewan tient le devant pour la production du blé avec un total de 105,079,917 boisseaux, alors que l'Alberta a produit 73,466,370 boisseaux et le Manitoba, 24,872,598 boisseaux.

Jusqu'à date il a fallu plus de 131,000 wagons pour aider au transport de la dernière récolte.

Une participation au Canada

On offre actuellement sur le marché canadien une tranche de la nouvelle émission d'actions ordinaires de la Lusine International, Inc., propriétaire des droits internationaux du fameux antiseptique à la Lusine. L'International Finance Co. de Montréal et H. N. McMaster and Co. de Toronto ont souscrit 50,000 actions ordinaires sans valeur au pair et ils les offrent prêtement sur le marché au prix de \$7.50 par action.

En plus de son fameux antiseptique, dont elle possède les droits exclusifs, La Lusine International fabrique aussi différents produits pour la toilette, comme les crèmes pour la peau, les pâtes dentaires, les savons à barbe, les lotions, les shampoos, etc.

La United Cigar Stores Company of America a acquis un substantiel intérêt dans La Lusine International, Inc., et sera représentée sur le bureau de direction.

Aux termes du contrat intervenu entre la United Cigar Stores Company of

LA VIE SPORTIVE

Le Montréal a écrasé les Leafs de Toronto, hier soir, au Forum

Les Marrons ont vaincu l'équipe de Connie Smythe par un résultat de 4 à 0 — Les locaux eurent constamment l'avantage — Les arbitres rejettent deux points à la suite de hors-jeu

DAVE TROTTIER EST ENGAGÉ

(Par X.-E. NARBONNE)
Le club Montréal a remporté une belle victoire hier soir alors qu'il n'a non seulement battu le Toronto mais a fait essuyer un blanchissage en règle aux Leafs de la Ville Reine et cette victoire était bien méritée car les locaux se sont affirmés bien plus solides et bien supérieurs aux visiteurs. Les Marrons ont décroché la victoire par 4 à 0 et ce résultat parle fort élogieusement en leur faveur.

Le Montréal a eu constamment l'avantage sur son rival d'hier soir mais il faut immédiatement dire que Clint Benedict fut toute une révélation dans les buts du club de M. James Strachan. Le grand Clint a fait des arrêts sensationnels et les visiteurs n'eurent jamais la chance de le prendre en défaut.

L'équipe du Montréal s'est affirmée plus rapide que les Torontoiens et sous ce rapport une mention toute spéciale doit être faite à Babe Siebert qui a distancé ses rivaux à chaque course qu'il fit. Siebert n'a pas enregistré de point au cours de la soirée mais en maintes occasions il est venu bien près de prendre Chabot en défaut et ce n'est que la guigne qui l'empêche d'être du nombre des compteurs.

Jimmy Ward et Nelson Stewart ont fait un excellent travail sur l'attaque du club local et ont donné beaucoup de fil à retordre à la défense ennemie. Le premier a compté deux points pour les Marrons tandis que Nelson a mis le premier point au crédit de son club.

Hooley Smith et Joe Lamb se sont dépensés sans compter mais ces deux équipiers ont eu trop recours au jeu individuel et s'ils avaient passé la rondelle plus souvent le résultat aurait sûrement été plus élevé.

Du côté des visiteurs nous devons dire que Happy Day et Bailey firent les deux ours les plus effectifs et ils furent bien secondés par le gros Arthur Duncan qui a fait un beau travail sur la défense.

L'orne Chabot ne semblait pas être dans son assiette hier soir pas plus que le Dr Carson. Le premier a été faible dans les buts et le second a semblé être lent dans ses descentes et n'a jamais pu s'approcher des filets de Benedict. Il faut aussi dire cependant que Red Dutton et Siebert ont eu les yeux sur lui et ne lui ont donné aucune chance.

Soirée de boxe au National

La grande soirée de boxe préparée par les athlètes amateurs du National aura lieu ce soir à la palestra de la rue Cherrier. Le professeur Eugène Brosseau a tracé un superbe programme et on verra aux prises les meilleurs boxeurs des associations locales dans des combats comprenant tous les poids.

Une foule nombreuse de représentants de toutes les associations viendra applaudir les athlètes, et comme la soirée est sous le patronage des nouveaux officiers, récemment élus, de l'A.A.A. Nationale, les organisateurs s'attendent à une assistance record. Des officiers compétents recrutés parmi nos champions locaux sont chargés de la bonne exécution du programme, c'est-à-dire que tout marchera rondement.

Tous les inscrits sont en parfaite condition et se proposent bien de mériter les applaudissements que leur réservent leurs admirateurs. La séance commencera à 8 h. 30 précises.

On peut réserver des sièges en s'adressant au contrôle de la palestra.

La gymnastique suédoise pratiquée au National convient à tous, et règle par une progression très sage l'exercice de tous les muscles du corps.

L'ordre et l'hygiène des cours au gymnase sont comme suit:

LUNDI
8.30 — 10.00 a.m. Cours privés — Culture physique
2.30 — 3.30 p.m. Section féminine
3.30 — 4.30 p.m. Section féminine
5.00 — 7.00 p.m. Messieurs
5.30 — 6.30 p.m. Hommes d'affaires
7.00 — 8.30 p.m. Section féminine
8.30 — 10.00 p.m. Section féminine

MARDI
1.30 — 3.30 p.m. Section scolaire M.
1.30 — 4.30 p.m. Section scolaire M.
5.30 — 6.30 p.m. Hommes d'affaires
6.30 — 7.30 p.m. Classe générale
7.30 — 8.30 p.m. Messieurs
8.30 — 10.00 p.m. Messieurs

MERCREDI
8.30 — 10.00 a.m. Cours privés — Culture physique
1.30 — 3.30 p.m. Section scolaire M.
1.30 — 4.30 p.m. Section scolaire M.
5.30 — 6.30 p.m. Hommes d'affaires
6.30 — 7.30 p.m. Classe générale
7.30 — 8.30 p.m. Messieurs
8.30 — 10.00 p.m. Messieurs

JEUDI
2.30 — 3.30 p.m. Section féminine
3.30 — 4.30 p.m. Section féminine
4.30 — 5.30 p.m. Section féminine
5.30 — 6.30 p.m. Hommes d'affaires
6.30 — 7.30 p.m. Messieurs
7.30 — 8.30 p.m. Section féminine
8.30 — 10.00 p.m. Section féminine

VENREDI
8.30 — 10.00 a.m. Cours privés — Culture physique
1.30 — 3.30 p.m. Section scolaire M.
1.30 — 4.30 p.m. Section scolaire M.
5.30 — 6.30 p.m. Hommes d'affaires
6.30 — 7.30 p.m. Classe générale
7.30 — 8.30 p.m. Messieurs
8.30 — 10.00 p.m. Messieurs

SAMEDI
10.00 — 11.45 a.m. Section féminine
1.30 — 4.30 p.m. Section scolaire M.
1.30 — 5.00 p.m. Messieurs
5.00 — 6.30 p.m. Messieurs
6.30 — 7.30 p.m. Messieurs
7.30 — 8.30 p.m. Messieurs

DIMANCHE
1.30 — 4.30 p.m. Dames et Messieurs
1.30 — 6.00 p.m. Messieurs
4.30 — 5.30 p.m. Messieurs

A la discrétion de l'Administration, des changements pourront être faits suivant les besoins.

Les membres qui désirent suivre ces cours devront s'inscrire immédiatement en s'adressant au contrôle ou au professeur de gymnastique, M. Boudreau. Les membres désirant suivre des cours privés de culture physique devront s'adresser au professeur afin qu'il puisse former ces classes spéciales. Nous tenons à rappeler que seuls les membres en règle avec l'Association ont le privilège de participer à ces cours.

L'Association espère que cette saison, les membres encourageront plus que jamais les cours de culture physique de la palestra.

Nous tenons à informer le public qu'à dater du 4 septembre l'usage du gymnase et de la piscine sera exclusivement réservé aux MEMBRES.

Les membres voudront bien prendre note qu'une contribution de \$5.00 sera chargée pour participer à la section du TENNIS intérieur et extérieur.

Nous demandons aussi aux membres de vouloir bien nous faire tenir tous changements d'adresses.

L'AMERICAIN EST EN TÊTE DE LA LIGUE

New-York, 28. — Le club New-York American est actuellement en tête de la section américaine de la Ligue de Hockey Nationale à la suite de sa victoire sur les Sénateurs d'Ottawa, hier soir, par un résultat de 1 à 0 dans la partie disputée au Madison Square Garden en présence de douze mille personnes. Non seulement l'Américain est en première position dans le circuit Calder mais c'est le seul club qui n'a pas encore connu la défaite depuis le commencement de la saison.

Les Sénateurs semblaient vifs et rapides lors de leur première visite dans la métropole américaine mais cependant les joueurs ont été très habiles à manier le bâton et ont eu recours au jeu de combinaison; les équipiers de la capitale canadienne ne pouvaient vaincre la défense ennemie et Flat Walsh, dans les buts, était solide comme le roc. Ce joueur emprunté du Montréal n'a eu qu'un seul point de compte contre lui dans quatre parties et est en train de se tailler une réputation très enviable.

Aucun point ne put être compté dans la période initiale mais dans la manche suivante Normie Himes prit Connell en défaut après treize minutes de jeu et ce fut l'unique point de la partie mais cela suffisait pour assurer la victoire aux protégés de Bill Dwyer.

Dans la troisième période, Georges Boucher chargea Lionel Conacher près de la bande et le capitaine des Américains dut être transporté dans la chambre du New-York; Boucher prit le chemin du banc du pénitencier. Affaibli par l'absence de Conacher le club de Tom Gorman semblait être voué à la défaite car les visiteurs attaquaient à quatre hommes mais Flat Walsh fit des merveilles dans les buts et sauva la situation qui était loin d'être rose car dix-huit coups furent dirigés vers les buts des Américains pendant que Connell n'eut que huit lancers contre lui dans cette période. Walsh était le héros de la partie et il fut acclamé lorsque la cloche sonna la fin de la journée.

Alignement des équipes:

AMERICAINS
Walsh but
Reise défense
Conacher défense
Burch centre
Broadbent aile
Sheppard aile
Substituts: Monro, Lamb, Ootman, Hicks, Robinson, Phillips, Toronto: Arbour, Horne, Gray, Blair, Art, Smith, Lowrey.
Arbitres: Billy Bell, Montréal; Vic, Wagner, Ottawa.

Première période
1-Montréal, Stewart 10.20
2-Montréal, Ward 7.07
Troisième période
3-Montréal, Ward 11.10
4-Montréal, Smith 2.20

TORONTO
Benedict but
Dutton défense
Seibert défense
H. Smith centre
Ward aile
Stewart aile
Cox
Substituts: Montréal: Lamb, Ootman, Hicks, Robinson, Phillips, Toronto: Arbour, Horne, Gray, Blair, Art, Smith, Lowrey.

Arbitres: Billy Bell, Montréal; Vic, Wagner, Ottawa.

Première période
1-Montréal, Stewart 10.20
2-Montréal, Ward 7.07
Troisième période
3-Montréal, Ward 11.10
4-Montréal, Smith 2.20

Arbitres: Smeaton et Macdonald.

SOMMAIRE
Première période
Pas de point.
Deuxième période
Pas de point.
Troisième période
1-Boston-Oliver 4.00

Ligue de billard de Montréal
Vendredi dernier eut lieu dans les salles de la PALESTRE la première assemblée de la "Ligue de Billard de Montréal". Cette assemblée avait été convoquée pour élire les officiers pour la saison 1928-29. Après l'appel nominal, le secrétaire a lu le rapport de l'année, ensuite les officiers exposèrent leur programme. Voici le résultat des élections: Présidents honoraires MM. Félix Desrochers, Ludger Gravel, Charles Vien et Armand Lacroix, Président M. Geo. S. Cuvillier, Vice-président M. Zol Martel, secrétaire M. Raoul Racette, représentants MM. J.-P. Lanouette, Ed. Pelletier, D. Robitaille, après l'allocation du président qui chacun parla longuement de la "Ligue" et du travail qui devait être fait pour la prochaine saison un franc succès dans le domaine du billard.

Un magnifique cadeau fut présenté au secrétaire pour appréciation des services rendus durant la dernière saison, le secrétaire remercia les officiers de leur marque de reconnaissance et promit qu'il mettrait toutes ses capacités pour faire de la "Ligue" une des plus puissantes de la ville.

L'assemblée s'ajourna à vendredi le 30 novembre à 9 heures, dans la salle de la Palestre. Tous les membres ainsi que les officiers et les joueurs de billard américain de Montréal sont cordialement invités à cette grande assemblée, car le but de cette assemblée est d'avoir l'adhésion de tous les joueurs de billard pour former une puissante équipe pour les classes A et B pour la saison à venir. Tous les joueurs de billard de Montréal seront les bienvenus.

Solomon défait
Chicago, 28. — Otto Von Porat, poids-lourd de la Norvège, a défait King Solomon dans un combat de dix rondes disputé hier soir à l'Hippodrome. Von Porat a eu l'avantage dans les dix assauts.

PROCHAINES PARTIES
Demain soir: Montréal à Détroit; Pittsburgh à Canadien et Chicago à N.Y. Rangers.

LIGUE CANADIENNE
G. P. N. Pts
Déroit 5 0 10
Niagara Falls 4 3 8
Windsor 3 1 6
Toronto 2 2 5
Kitchener 2 2 4
London 2 3 4
Hamilton 1 4 1
Buffalo 0 4 0

Section canadienne
G. P. N. Pts
N.Y. American 3 0 2
Ottawa 2 1 3
Toronto 3 3 6
Montréal 3 3 6
Canadien 2 2 5

Section américaine
G. P. N. Pts
N.Y. Rangers 3 1 7
Boston 2 2 6
Détroit 2 1 5
Pittsburgh 1 4 1
Chicago 0 1 1

PROCHAINES PARTIES
Demain soir: Montréal à Détroit; Pittsburgh à Canadien et Chicago à N.Y. Rangers.

LIGUE CANADIENNE
G. P. N. Pts
Déroit 5 0 10
Niagara Falls 4 3 8
Windsor 3 1 6
Toronto 2 2 5
Kitchener 2 2 4
London 2 3 4
Hamilton 1 4 1
Buffalo 0 4 0

Section canadienne
G. P. N. Pts
N.Y. American 3 0 2
Ottawa 2 1 3
Toronto 3 3 6
Montréal 3 3 6
Canadien 2 2 5

Section américaine
G. P. N. Pts
N.Y. Rangers 3 1 7
Boston 2 2 6
Détroit 2 1 5
Pittsburgh 1 4 1
Chicago 0 1 1

PROCHAINES PARTIES
Demain soir: Montréal à Détroit; Pittsburgh à Canadien et Chicago à N.Y. Rangers.

LIGUE CANADIENNE
G. P. N. Pts
Déroit 5 0 10
Niagara Falls 4 3 8
Windsor 3 1 6
Toronto 2 2 5
Kitchener 2 2 4
London 2 3 4
Hamilton 1 4 1
Buffalo 0 4 0

Section canadienne
G. P. N. Pts
N.Y. American 3 0 2
Ottawa 2 1 3
Toronto 3 3 6
Montréal 3 3 6
Canadien 2 2 5

Section américaine
G. P. N. Pts
N.Y. Rangers 3 1 7
Boston 2 2 6
Détroit 2 1 5
Pittsburgh 1 4 1
Chicago 0 1 1

PROCHAINES PARTIES
Demain soir: Montréal à Détroit; Pittsburgh à Canadien et Chicago à N.Y. Rangers.

LIGUE CANADIENNE
G. P. N. Pts
Déroit 5 0 10
Niagara Falls 4 3 8
Windsor 3 1 6
Toronto 2 2 5
Kitchener 2 2 4
London 2 3 4
Hamilton 1 4 1
Buffalo 0 4 0

Section canadienne
G. P. N. Pts
N.Y. American 3 0 2
Ottawa 2 1 3
Toronto 3 3 6
Montréal 3 3 6
Canadien 2 2 5

Section américaine
G. P. N. Pts
N.Y. Rangers 3 1 7
Boston 2 2 6
Détroit 2 1 5
Pittsburgh 1 4 1
Chicago 0 1 1

PROCHAINES PARTIES
Demain soir: Montréal à Détroit; Pittsburgh à Canadien et Chicago à N.Y. Rangers.

LIGUE CANADIENNE
G. P. N. Pts
Déroit 5 0 10
Niagara Falls 4 3 8
Windsor 3 1 6
Toronto 2 2 5
Kitchener 2 2 4
London 2 3 4
Hamilton 1 4 1
Buffalo 0 4 0

Section canadienne
G. P. N. Pts
N.Y. American 3 0 2
Ottawa 2 1 3
Toronto 3 3 6
Montréal 3 3 6
Canadien 2 2 5

Section américaine
G. P. N. Pts
N.Y. Rangers 3 1 7
Boston 2 2 6
Détroit 2 1 5
Pittsburgh 1 4 1
Chicago 0 1 1

PROCHAINES PARTIES
Demain soir: Montréal à Détroit; Pittsburgh à Canadien et Chicago à N.Y. Rangers.

LIGUE CANADIENNE
G. P. N. Pts
Déroit 5 0 10
Niagara Falls 4 3 8
Windsor 3 1 6
Toronto 2 2 5
Kitchener 2 2 4
London 2 3 4
Hamilton 1 4 1
Buffalo 0 4 0

Section canadienne
G. P. N. Pts
N.Y. American 3 0 2
Ottawa 2 1 3
Toronto 3 3 6
Montréal 3 3 6
Canadien 2 2 5

Section américaine
G. P. N. Pts
N.Y. Rangers 3 1 7
Boston 2 2 6
Détroit 2 1 5
Pittsburgh 1 4 1
Chicago 0 1 1

PROCHAINES PARTIES
Demain soir: Montréal à Détroit; Pittsburgh à Canadien et Chicago à N.Y. Rangers.

LIGUE CANADIENNE
G. P. N. Pts
Déroit 5 0 10
Niagara Falls 4 3 8
Windsor 3 1 6
Toronto 2 2 5
Kitchener 2 2 4
London 2 3 4
Hamilton 1 4 1
Buffalo 0 4 0

LES BRUINS VICTORIEUX DES PIRATES

Boston, 28. — Harry Oliver, ailier du club Boston, a donné la victoire à son club hier soir alors qu'il enregistra l'unique point de la partie contre le Pittsburgh dans une joute de la N. H. L. et les Bruins remportèrent leur première victoire de la saison au New Boston Garden.

Une foule de dix mille personnes a été témoin de cette rencontre qui, sans être très brillante a été par moments très mouvementée. Les locaux ont eu le meilleur du jeu mais Miller, qui remplace Worters dans les buts des Pirates, a été la grande étoile de la soirée et ses arrêts ont soulevé les applaudissements de l'assistance.

Frederickson et Oliver ont dirigé l'attaque des Bruins et le joueur de centre du Boston a droit aux honneurs de la victoire tout autant que son coéquipier car il contourna les buts des visiteurs et lança contre les filets du Pittsburgh et la rondelle rebondit en avant. Une mêlée s'ensuivit et quatre joueurs, y compris Miller, étaient étendus sur la glace à six pieds des filets.

Oliver put localiser la rondelle et l'envoyer dans les buts des Pirates pour donner la victoire à son club par 1 à 0.

Alignement des équipes:

Boston
Thompson but
Shore déf.
Hitchman déf.
Frederickson centre
Oliver avant
Galbraith sub.
Pettinger sub.
Gainer sub.
Green sub.
Rodden sub.
Kinkler sub.
Capper sub.
Welland sub.
Klein sub.
Denneny sub.

Pittsburgh
Miller but
Holway déf.
McCaffrey déf.
Milks centre
Cotton avant
Darragh sub.
Smith sub.
McCurry sub.
Mackay sub.
Drury sub.
White sub.
McKinnon sub.

Arbitres: George Mallinson et Dave Ritchie.

SOMMAIRE
Première période
Pas de point.
Deuxième période
Pas de point.
Troisième période
1-Boston-Oliver 4.00

Ligue de billard de Montréal
Vendredi dernier eut lieu dans les salles de la PALESTRE la première assemblée de la "Ligue de Billard de Montréal". Cette assemblée avait été convoquée pour élire les officiers pour la saison 1928-29. Après l'appel nominal, le secrétaire a lu le rapport de l'année, ensuite les officiers exposèrent leur programme. Voici le résultat des élections: Présidents honoraires MM. Félix Desrochers, Ludger Gravel, Charles Vien et Armand Lacroix, Président M. Geo. S. Cuvillier, Vice-président M. Zol Martel, secrétaire M. Raoul Racette, représentants MM. J.-P. Lanouette, Ed. Pelletier, D. Robitaille, après l'allocation du président qui chacun parla longuement de la "Ligue" et du travail qui devait être fait pour la prochaine saison un franc succès dans le domaine du billard.

Un magnifique cadeau fut présenté au secrétaire pour appréciation des services rendus durant la dernière saison, le secrétaire remercia les officiers de leur marque de reconnaissance et promit qu'il mettrait toutes ses capacités pour faire de la "Ligue" une des plus puissantes de la ville.

L'assemblée s'ajourna à vendredi le 30 novembre à 9 heures, dans la salle de la Palestre. Tous les membres ainsi que les officiers et les joueurs de billard américain de Montréal sont cordialement invités à cette grande assemblée, car le but de cette assemblée est d'avoir l'adhésion de tous les joueurs de billard pour former une puissante équipe pour les classes A et B pour la saison à venir. Tous les joueurs de billard de Montréal seront les bienvenus.

Solomon défait
Chicago, 28. — Otto Von Porat, poids-lourd de la Norvège, a défait King Solomon dans un combat de dix rondes disputé hier soir à l'Hippodrome. Von Porat a eu l'avantage dans les dix assauts.

PROCHAINES PARTIES
Demain soir: Montréal à Détroit; Pittsburgh à Canadien et Chicago à N.Y. Rangers.

LIGUE CANADIENNE
G. P. N. Pts
Déroit 5 0 10
Niagara Falls 4 3 8
Windsor 3 1 6
Toronto 2 2 5
Kitchener 2 2 4
London 2 3 4
Hamilton 1 4 1
Buffalo 0 4 0

Section canadienne
G. P. N. Pts
N.Y. American 3 0 2
Ottawa 2 1 3
Toronto 3 3 6
Montréal 3 3 6
Canadien 2 2 5

Section américaine
G. P. N. Pts
N.Y. Rangers 3 1 7
Boston 2 2 6
Détroit 2 1 5
Pittsburgh 1 4 1
Chicago 0 1 1

PROCHAINES PARTIES
Demain soir: Montréal à Détroit; Pittsburgh à Canadien et Chicago à N.Y. Rangers.

LIGUE CANADIENNE
G. P. N. Pts
Déroit 5 0 10
Niagara Falls 4 3 8
Windsor 3 1 6
Toronto 2 2 5
Kitchener 2 2 4
London 2 3 4
Hamilton 1 4 1
Buffalo 0 4 0

Section canadienne
G. P. N. Pts
N.Y. American 3 0 2
Ottawa 2 1 3
Toronto 3 3 6
Montréal 3 3 6
Canadien 2 2 5

Section américaine
G. P. N. Pts
N.Y. Rangers 3 1 7
Boston 2 2 6
Détroit 2 1 5
Pittsburgh 1 4 1
Chicago 0 1 1

PROCHAINES PARTIES
Demain soir: Montréal à Détroit; Pittsburgh à Canadien et Chicago à N.Y. Rangers.

LIGUE CANADIENNE
G. P. N. Pts
Déroit 5 0 10
Niagara Falls 4 3 8
Windsor 3 1 6
Toronto 2 2 5
Kitchener 2 2 4
London 2 3 4
Hamilton 1 4 1
Buffalo 0 4 0

Section canadienne
G. P. N. Pts
N.Y. American 3 0 2
Ottawa 2 1 3
Toronto 3 3 6
Montréal 3 3 6
Canadien 2 2 5

Section américaine
G. P. N. Pts
N.Y. Rangers 3 1 7
Boston 2 2 6
Détroit 2 1 5
Pittsburgh 1 4 1
Chicago 0 1 1

PROCHAINES PARTIES
Demain soir: Montréal à Détroit; Pittsburgh à Canadien et Chicago à N.Y. Rangers.

LIGUE CANADIENNE
G. P. N. Pts
Déroit 5 0 10
Niagara Falls 4 3 8
Windsor 3 1 6
Toronto 2 2 5
Kitchener 2 2 4
London 2 3 4
Hamilton 1 4 1
Buffalo 0 4 0

Section canadienne
G. P. N. Pts
N.Y. American 3 0 2
Ottawa 2 1 3
Toronto 3 3 6
Montréal 3 3 6
Canadien 2 2 5

Section américaine
G. P. N. Pts
N.Y. Rangers 3 1 7
Boston 2 2 6
Détroit 2 1 5
Pittsburgh 1 4 1
Chicago 0 1 1

PROCHAINES PARTIES
Demain soir: Montréal à Détroit; Pittsburgh à Canadien et Chicago à N.Y. Rangers.

LIGUE CANADIENNE
G. P. N. Pts
Déroit 5 0 10
Niagara Falls 4 3 8
Windsor 3 1 6
Toronto 2 2 5
Kitchener 2 2 4
London 2 3 4
Hamilton 1 4 1
Buffalo 0 4 0

Section canadienne
G. P. N. Pts
N.Y. American 3 0 2
Ottawa 2 1 3
Toronto 3 3 6
Montréal 3 3 6
Canadien 2 2 5

Section américaine
G. P. N. Pts
N.Y. Rangers 3 1 7
Boston 2 2 6
Détroit 2 1 5
Pittsburgh 1 4 1
Chicago 0 1 1

PROCHAINES PARTIES
Demain soir: Montréal à Détroit; Pittsburgh à Canadien et Chicago à N.Y. Rangers.

LIGUE CANADIENNE
G. P. N. Pts
Déroit 5 0 10
Niagara Falls 4 3 8
Windsor 3 1 6
Toronto 2 2 5
Kitchener 2 2 4
London 2 3 4
Hamilton 1 4 1
Buffalo 0 4 0

Section canadienne
G. P. N. Pts
N.Y. American 3 0 2
Ottawa 2 1 3
Toronto 3 3 6
Montréal 3 3 6
Canadien 2 2 5

Section américaine
G. P. N. Pts
N.Y. Rangers 3 1 7
Boston 2 2 6
Détroit 2 1 5
Pittsburgh 1 4 1
Chicago 0 1 1

PROCHAINES PARTIES
Demain soir: Montréal à Détroit; Pittsburgh à Canadien et Chicago à N.Y. Rangers.

LIGUE CANADIENNE
G. P. N. Pts
Déroit 5 0 10
Niagara Falls 4 3 8
Windsor 3 1 6
Toronto 2 2 5
Kitchener 2 2 4
London 2 3 4
Hamilton 1 4 1
Buffalo 0 4 0

Section canadienne
G. P. N. Pts
N.Y. American 3 0 2
Ottawa 2 1 3
Toronto 3 3 6
Montréal 3 3 6
Canadien 2 2 5

Section américaine
G. P. N. Pts
N.Y. Rangers 3 1 7
Boston 2 2 6
Détroit 2 1 5
Pittsburgh 1 4 1
Chicago 0 1 1

PROCHAINES PARTIES
Demain soir: Montréal à Détroit; Pittsburgh à Canadien et Chicago à N.Y. Rangers.

LIGUE

1000